

DOCUMENTS DE TRAVAIL 225

Construire et analyser les trajectoires en démographie

Coordonné par Philippe Cordazzo et Éva Lelièvre

Construire et analyser les trajectoires en démographie

Coordonné par Philippe Cordazzo et Éva Lelièvre

Introduction générale

Ce **Document de travail** rassemble les communications des participants à la Journée d'Etudes Co-organisée par Le Groupe de Réflexion sur l'Approche Biographique, l'unité *Mobilité, logement, entourage* de l'INED et l'Institut de Démographie de l'Université de Strasbourg (IDUS), UMR 7363 SAGE (Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe) qui s'est tenu en octobre 2014 à l'Université de Strasbourg.

Prenant avantage du Colloque de l'AIDELF qui s'était tenu à Bari en juin 2014 et dont la thématique a permis de rassembler des travaux sur les trajectoires et les parcours de vie, cette journée de travail a été l'occasion d'approfondir la discussion sur les spécificités des approches dynamiques de trajectoires individuelles. Qu'il s'agisse de trajectoires résidentielles et plus largement de biographies individuelles retraçant la mobilité spatiale, mais également les carrières professionnelles, l'histoire familiale, ces données se sont diversifiées intégrant d'autres domaines tels que la santé par exemple.

Pour initier les discussions, la journée s'est déroulée autour de présentations qui abordent quatre thématiques : les problématiques spécifiques aux trajectoires, les données utilisées, les méthodes d'analyse et les moyens de restitution des résultats. Les discussions se sont ensuite organisées autour de ces thématiques, elles ont bénéficié des interventions des participants ainsi que des étudiants de Master Démographie de l'Institut de Démographie de l'Université de Strasbourg (l'IDUS).

Le programme de la journée est reproduit ci-après. Le Document de travail reprend une partie seulement des interventions, celles qui n'avaient pas donné lieu à une présentation au Colloque de l'AIDELF, les autres étant reproduites dans les Actes du Colloque.

« CONSTRUIRE ET ANALYSER LES TRAJECTOIRES EN DÉMOGRAPHIE »

Prenant avantage du Colloque de l'Aidelf à Bari dont la thématique a permis de rassembler des travaux sur les trajectoires et les parcours de vie, ce séminaire de travail a pour objet de discuter de la spécificité des approches dynamiques de trajectoires individuelles. Trajectoires résidentielles et plus largement biographies individuelles retraçant la mobilité spatiale mais également professionnelle et familiale, les données quantitatives retraçant les trajectoires individuelles se sont diversifiées intégrant d'autres domaines tels que la santé par exemple.

QUAND
16 OCTOBRE 2014
10H-19H

OÙ
MISHA
Salle de la table ronde

Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme –Alsace
5, allée du Général Rouvillois CS 50008 67083 Strasbourg cedex

Intervenants •

Carole Beaugendre • **Didier Breton** • Philippe Cordazzo • **Alice Debauche** • Célio Sierra-Paycha • **Anne Gosselin** • Christophe Imbert • **Eva Lelièvre** • Lucy Marquet • **Delphine Rémillon** • Nicolas Robette • **Adeline Séné** • Christine Tichit

Co-organisée par
L'URO6 Mobilité, Logement et Entourage de l'INED
L'UMR 7363 SAGE (Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe)
Le Groupe de Réflexion sur l'Approche Biographique
L'Institut de Démographie de l'Université de Strasbourg (IDUS)

JOURNÉE D'ÉTUDES

Les trajectoires biographiques et leurs multiples dimensions :

Professionnelles • D'unions • Résidentielles • De santé • Familiales • De vulnérabilité • De sortie de placement • De mobilité

Contact—organisation

Eva Lelièvre
eva@ined.fr

Philippe Cordazzo
cordazzo@unistra.fr



Sommaire

| | |
|---|------|
| Carole Beaugendre (Ined), Didier Breton (SAGE-IDUS), Claude-Valentin Marie (Ined) <i>Les trajectoires familiales comme éléments prédictifs des conditions de vie après 60ans dans les départements d'outre-mer</i> | P.7 |
| Célio Sierra-Paycha (Migrinter-Ined) <i>Mobiliser l'analyse de trajectoires pour étudier la complexité d'un champ migratoire. Le cas des parcours migratoires de Colombiens installés en Espagne</i> | P.23 |
| Alice Debauche (SAGE- Ined) <i>Les trajectoires des victimes de violence sexuelles. Parcours affectifs, parcours sexuels et mal-être</i> | P.45 |
| Delphine Remillon (Ined) <i>L'analyse de la diversité des trajectoires professionnelles à partir de l'enquête Histoire de vie (2003)</i> | P.62 |
| Construire et analyser les trajectoires en démographie : une synthèse transversale <i>Philippe Cordazzo (SAGE-IDUS), Christophe Imbert (Migrinter-Ined), Nicolas Robette (UVSQ-Ined), Christine Tichit (ALISS-Inra) et Éva Lelièvre (Ined)</i> | P.73 |

§

Communications des participants au Colloque de l'AIDELF à Bari (juin 2014)

Trajectoires familiales et conditions de vie des 60 ans et plus dans les départements d'outre-mer

Carole Beaugendre

Chargée d'études Ined, carole.beaugendre@ined.fr

Didier Breton

Umr SAGE, Université de Strasbourg et chercheur associé à l'Ined, dbreton@unistra.fr

Claude-Valentin Marie

Conseiller à l'Outremer auprès de la direction de l'Ined, claude-valentin.marie@ined.fr

Du lycée au Master : Diversités des trajectoires de formation

Philippe Cordazzo

Institut de Démographie de l'Université de Strasbourg – SAGE-UMR 7363, cordazzo@unistra.fr

Trajectoires professionnelles et décohabitation des jeunes à la sortie de l'enseignement supérieur

Philippe Cordazzo

Institut de Démographie de l'Université de Strasbourg – SAGE-UMR 7363, cordazzo@unistra.fr

Adeline Séné

Institut de Démographie de l'Université de Strasbourg – SAGE-UMR 7363, adeline.sene@gmail.com

Le travailleur mal logé

Analyse des parcours professionnels et résidentiels des sans-domicile et de leurs interactions

Pascale Dietrich-Ragon

Chercheuse Ined, pascale.dietrich@ined.fr,

Delphine Remillon

Chercheuse Ined, delphine.remillon@ined.fr

La maladie comme rupture biographique : l'impact du VIH/sida et de l'hépatite B sur les trajectoires de vie des migrants subsahariens à partir de l'enquête ANRS Parcours

Anne Gosselin

Doctorante, CEPED, anne.gosselin@ceped.org,

Annabel Desgrees Du Lou

Chercheuse, IRD,

Eva Lelièvre

Chercheuse, Ined, lelievre@ined.fr

Stigmatisation, maladies infectieuses et temporalités : réflexions autour d'une enquête biographique en Thaïlande

Julie Pannetier

Chercheuse, CEPED, julie.pannetier@ceped.org,

Eva Lelièvre

Chercheuse, Ined, lelievre@ined.fr,

Sophie Le Cœur

Chercheuse Ined, CEPED, lecoeur@ined.fr

La différenciation sociale des trajectoires biographiques des jeunes adultes. Quelles évolutions au cours du XXème siècle ?

Nicolas Robette

Chercheur Laboratoire Printemps (CNRS-UVSQ),

Chercheur associé à l'Ined, nicolas.robette@ined.fr

Les trajectoires familiales comme élément prédictif des conditions de vie après 60 ans dans les départements d'outre-mer

Carole Beaugendre^{*}, Didier Breton^{**}, Claude-Valentin Marie^{***}

Cette communication est le fruit d'un travail en cours et dont certains résultats avaient déjà été présentés lors du colloque Aidelf de Bari (juin 2014). Ce travail porte sur deux thématiques que sont les trajectoires de cohabitation familiale et les conditions de vie des personnes de 60 ans et plus dans les départements d'outre-mer français (Dom), et que nous tentons de mettre en relation. Dans le cadre de cette journée d'étude consacrée à l'analyse des trajectoires en démographie, nous présentons ici les aspects effectivement liés aux trajectoires (leur construction, leur analyse), sans revenir en détail sur le contexte sociodémographique dans lequel elles s'inscrivent.

Questionnements scientifiques

Existe-t-il dans les Dom un lien entre mutations démographiques (notamment familiales et migratoires) et conditions de vie des personnes de 60 ans et plus ? Et compte tenu des parcours professionnels et familiaux des personnes aujourd'hui âgées de 50 à 59 ans, quelles peuvent être leurs conditions de vie à l'horizon 10 ans ou 20 ans ?

Ces deux questions résument la problématique à l'origine de notre recherche. Derrière ces questions générales, se pose en particulier la question sous-jacente des aidants potentiels. L'on sait en effet que les structures familiales jouent un rôle déterminant dans les conditions de vie des personnes âgées (Gaymu, 2005 ; Gaymu 2007 ; Gaymu et al., 2010 ; Renaut, 2011) et que lorsque celles-ci deviennent dépendantes, le conjoint et les enfants sont bien souvent au cœur de leur réseau d'entraide informel (Ménard et al., 2011). D'où l'intérêt de prendre en compte l'environnement familial dans l'analyse des conditions de vie, et en particulier la trajectoire familiale passée.

Plus précisément, les questions que l'on se pose sur ces trajectoires sont :

- 1) D'un point de vue purement descriptif, existe-t-il des trajectoires typiques et/ou plus spécifiques d'un département ou d'une génération ?
- 2) Ces trajectoires passées ont-elles des conséquences sur les conditions de vie actuelles des personnes de 60 ans et plus ? Par exemple, est-ce que le fait de ne pas avoir eu d'enfant ou de ne pas avoir vécu avec eux a un effet ? Des recherches conduites en métropole ont ainsi montré que si le lien père-enfant est rompu après la séparation des parents, alors la fréquence des rapports des enfants devenus adultes avec leur père

devient très faible, voire nulle (Régnier-Loilier, 2013). Qu'en est-il dans les Dom, où la monoparentalité est à la fois plus fréquente et plus durable qu'en métropole, notamment aux Antilles¹ ?

- 3) Et, enfin, si l'on démontre qu'il y a effectivement un effet de la trajectoire familiale passée sur les conditions de vie après 60 ans, dans quelle mesure peut-on utiliser cette information à des fins prospectives ?

Pour répondre à ces questions, la première étape consiste à décrire et explorer les trajectoires de cohabitation familiale et à identifier leurs régularités et leurs différences au sein de sous-populations, puis à en construire une typologie. Dans un second temps, cette information est à nouveau mobilisée, sous une forme synthétique, pour d'une part expliquer les conditions de vie actuelles des 60 ans et plus, et d'autre part tenter une approche prospective de ce que seront aux horizons 10 ou 20 ans les conditions de vie des personnes âgées de 50-59 ans au moment de l'enquête.

Sur quelles données ?

Ce travail mobilise pour l'essentiel les données de l'enquête MFV (*Migrations, Famille, Vieillesse*) réalisée dans les quatre départements français d'outre-mer dits « historiques » (Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion) entre octobre 2009 et mars 2010 (Marie, 2011)². Cette enquête a permis d'interroger près de 16 000 personnes âgées de 18 à 79 ans sur trois thèmes d'étude privilégiés : les mutations de la vie familiale, les enjeux et conséquences des migrations et l'évolution des solidarités intergénérationnelles. Le champ de cette communication est limité à trois de ces départements : la Guadeloupe, la Martinique et La Réunion, en se centrant sur la population des hommes et des femmes âgés de 50 à 79 ans à la date de l'enquête.

Afin de reconstituer les trajectoires familiales vécues, on s'intéresse aux périodes de cohabitation avec le(s) conjoint(s) enfant(s) éventuel(s). Le questionnaire permet en effet de collecter de façon rétrospective les années de début et de fin des unions successives (jusqu'à quatre unions passées, en plus de l'union actuelle éventuelle). De plus, ont été collectés pour tous les enfants de Ego : la date de naissance, si l'enfant a vécu avec Ego, s'il continue à

* Chargée d'études - Ined / ** Umr SAGE, Université de Strasbourg et chercheur associé à l'Ined / *** Ined, conseiller à l'Outremer auprès de la direction de l'Ined

¹ Parmi les enfants nés entre 1995 et 1999, la proportion d'enfants ayant vécu les dix premières années de leur vie uniquement avec leur mère est respectivement de 31%, 29% et 9% en Martinique, Guadeloupe et La Réunion contre seulement 2% en France métropolitaine (Marie et al., 2012)

² Une enquête MFV est en cours à Mayotte en 2015-2016.

cohabiter ou en quelle année il a quitté le foyer parental. De ces informations peuvent donc être déduites les périodes de cohabitation avec les uns et les autres³.

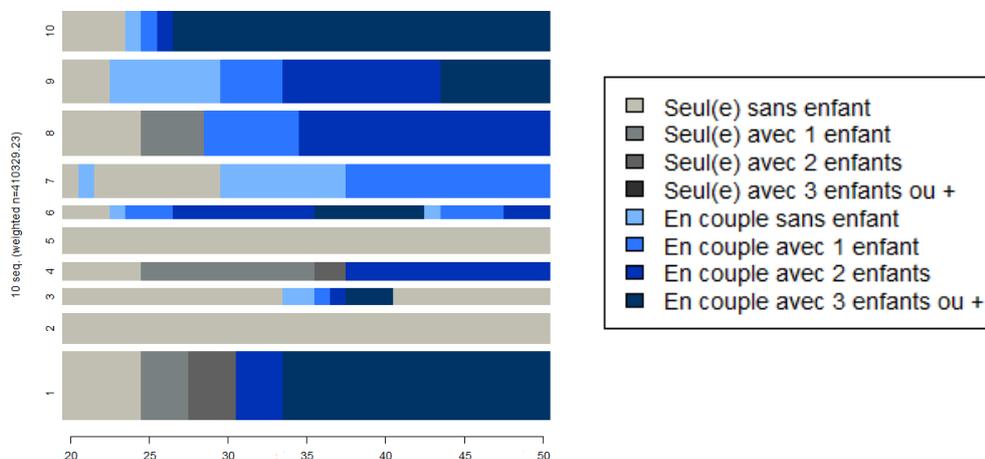
Avec quelles méthodes ?

La principale méthode utilisée repose sur une analyse de séquences. Pour toutes les personnes âgées de 50 à 79 ans sont reconstituées les trajectoires de cohabitation familiale vécues entre 20 et 50 ans, sous forme de séquences d'états. A chaque âge, un individu peut se trouver dans un des huit états définis ci-après :

- 4) Soit la personne vit seule avec :
 - 1) Aucun enfant / 1 enfant / 2 enfants / 3 enfants ou plus
- 5) Soit elle vit en couple avec :
 - 1) Aucun enfant / 1 enfant / 2 enfants / 3 enfants ou plus

Les données sont constituées d'une observation par individu, dont la trajectoire est codée par 31 variables d'états successifs. On définit ainsi 4 950 séquences individuelles (autant qu'il y a d'individus dans l'échantillon), dont 3 948 sont distinctes.

Figure 1 : Exemple de représentation de 10 séquences distinctes



Étape 1 :

Une fois construites les trajectoires individuelles, la première analyse consiste à mettre en évidence les contrastes existant entre territoires et entre générations, en comparant de façon transversale la répartition des états à chaque âge dans différentes sous-populations.

³ Notons que les informations disponibles concernent uniquement les conjoints et les enfants et ne permettent pas de considérer, rétrospectivement, un environnement familial plus large. Conjoints et enfants sont cependant les principaux aidants après 60 ans (Beaugendre et al., 2014).

Etape 2 :

Suite à cette première exploration, une classification permet de synthétiser l'information constituée par près de 4 000 trajectoires distinctes et d'en dégager des trajectoires-types. Pour cela, il convient tout d'abord de mesurer la distance séparant les séquences prises deux à deux. Il existe, pour ce faire, différentes méthodes ; nous avons utilisé ici celle dite d'appariement optimal (ou optimal matching), avec les paramètres suivants :

- Coût *indel* (insertion-suppression) = 1⁴
- Coûts de substitution : dérivés de la matrice de transitions

À partir des distances ainsi calculées, une classification ascendante hiérarchique (CAH, utilisant le critère de Ward) permet de dégager huit classes, ou trajectoires-types, que nous présentons plus loin.

Etape 3 :

La variable synthétique ainsi créée est ensuite utilisée comme variable indépendante dans des modèles de régression : d'une part pour expliquer les conditions de vie actuelles des personnes de 60 ans et plus, et d'autre part pour tenter d'estimer, de façon prospective, ce que seront les conditions de vie futures des personnes aujourd'hui âgées de 50 à 59 ans.

Il s'agit en pratique d'estimer la part des personnes aujourd'hui âgées de 50 à 59 ans qui présenteraient une caractéristique définie (par exemple, vivre sous le seuil de pauvreté monétaire) à l'horizon 10 ans ou 20 ans.

Pour cela, nous construisons des modèles de régression logistique sur, respectivement, les 60-69 ans et les 70-79 ans, avec pour variables indépendantes des caractéristiques ayant trait à la fois à la trajectoire scolaire et professionnelle, au parcours migratoire et à la trajectoire familiale (sexe, CS, diplôme, histoire migratoire, taille de la fratrie, *type de trajectoire familiale entre 20 et 50 ans*). Nous appliquons ensuite les paramètres issus de ces modèles à la population des 50-59 ans d'aujourd'hui, dont sont connues les caractéristiques jusqu'à 50 ans. Ceci afin d'obtenir une estimation de la proportion d'entre eux qui connaîtraient la caractéristique définie aux horizons 10 ans (60-69 ans) ou 20 ans (70-79 ans), dans l'hypothèse où seule la structure des cohortes changerait.

⁴ Nous avons également testé les valeurs légèrement supérieures, afin de pénaliser davantage les opérations d'insertion et de suppression. Les résultats obtenus montrent très peu de différences, mais une homogénéité des classes de la typologie légèrement meilleure avec un coût *indel* = 1.

Intérêt de l'approche dynamique

Pourquoi s'intéresser à la trajectoire de cohabitation familiale passée plutôt qu'à la situation familiale au moment de l'enquête ? Qu'apporte l'approche dynamique ?

D'abord, notre recherche s'inscrit dans une idée d'analyse prospective : par définition, on ne connaît pas ce que sera la situation familiale des 50-59 ans 10 ou 20 ans plus tard. De plus, si la trajectoire familiale est en partie corrélée avec la situation familiale au moment de l'enquête, la corrélation n'est pas parfaite et elle s'érode avec l'âge⁵, en raison principalement des veuages, séparations et décohabitations des enfants plus fréquents au-delà de 50 ans. Il est probable que cette variable soit d'autant plus pertinente dans les analyses de conditions de vie que les populations étudiées sont âgées. Enfin, en utilisant ce type d'approche considérant la trajectoire dans son ensemble, comme nouvelle unité d'analyse, on fait l'hypothèse que la durée passée dans les différents états a effectivement un effet sur la situation actuelle.

Quels résultats ? Comment les restituer ?

Nous présentons ci-dessous quelques exemples de restitution de nos résultats, suivant les différentes étapes définies dans la section précédente.

Etape 1 :

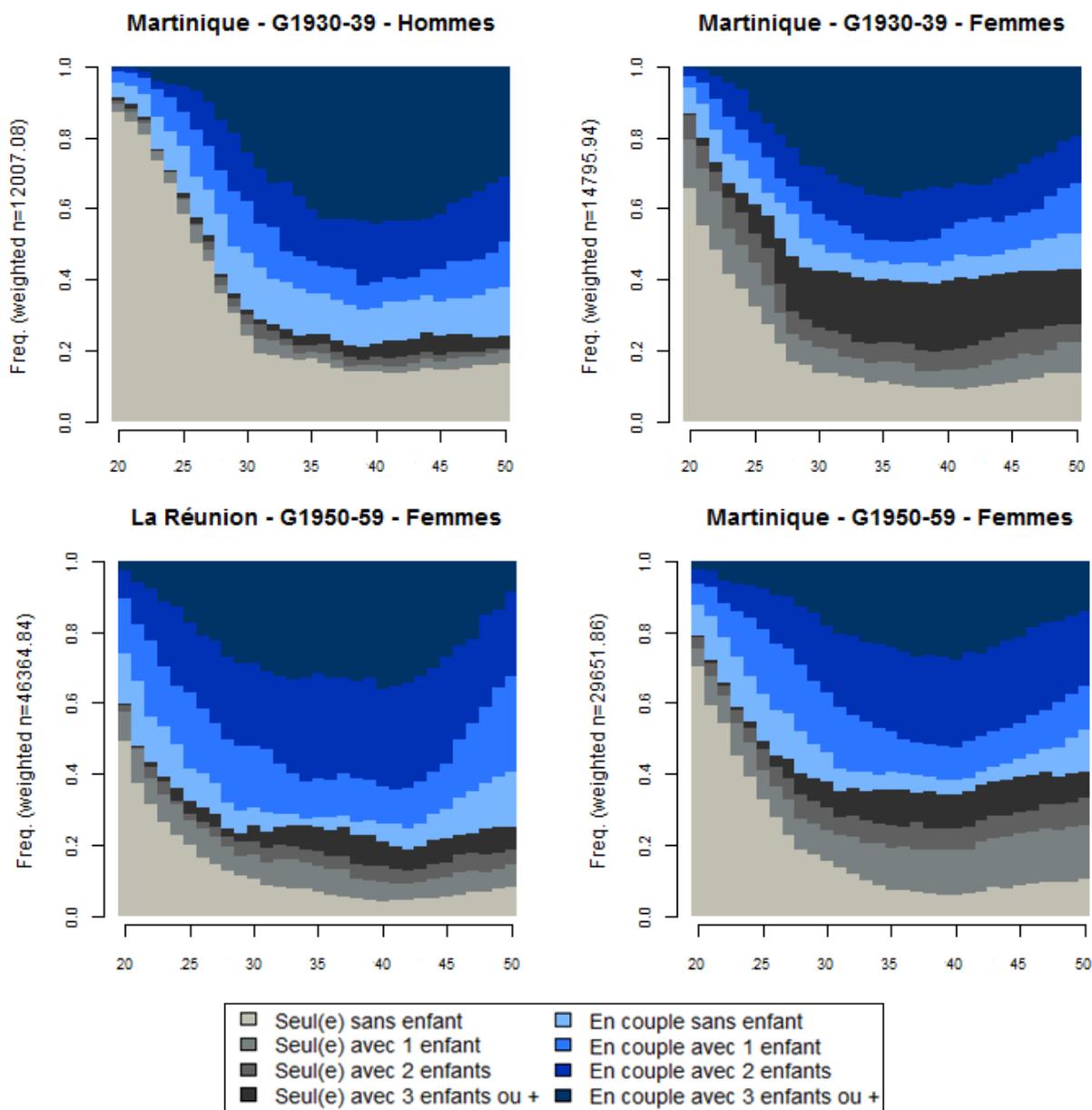
Dans cette première étape, nous souhaitons comparer les distributions transversales des états à chaque âge selon différentes dimensions : temporelle, spatiale et selon le sexe. La Figure 2 ci-dessous présente ainsi différents *chronogrammes*, soit une juxtaposition des coupes transversales de la répartition des individus à chaque âge selon leur situation de cohabitation familiale. Elle montre notamment une variation selon :

- *Le sexe* : en Martinique, dans les générations 1930-39, quel que soit l'âge, les hommes vivent plus fréquemment seuls (sans conjoint ni enfant cohabitant) que les femmes ; ils sont en revanche moins souvent en famille monoparentale.
- *La génération* : en Martinique, quel que soit leur âge et qu'elles soient en couple ou en famille monoparentale, les femmes des générations 1950-59 vivent moins souvent avec 3 enfants et plus que celles des générations 1930-39. En revanche, la conjugalité ne change pas : la part des femmes en couple ou en famille monoparentale reste inchangée, seul le nombre d'enfants diminue.

⁵ En croisant la variable de trajectoire de cohabitation familiale (8 classes ; voir ci-dessous) avec la situation familiale au moment de l'enquête (4 modalités : en couple cohabitant avec enfants / sans enfant, hors couple cohabitant avec enfants / sans enfant), on obtient un V de Cramer = 0,47 pour la génération 1950-59 (50-59 ans) et un V de Cramer = 0,32 pour les générations 1930-39 et 1940-49 (70-79 ans et 60-69 ans).

- *Le département* : quel que soit l'âge, les Réunionnaises vivent plus souvent en couple, notamment avec trois enfants ou plus, que les Martiniquaises ; lesquelles, à l'inverse, vivent plus souvent en famille monoparentale.

Figure 2 : Distributions transversales des états à chaque âge dans différentes sous-populations :



Champ : Hommes et femmes des générations 1930-39 et 1950-59 en Martinique et à La Réunion

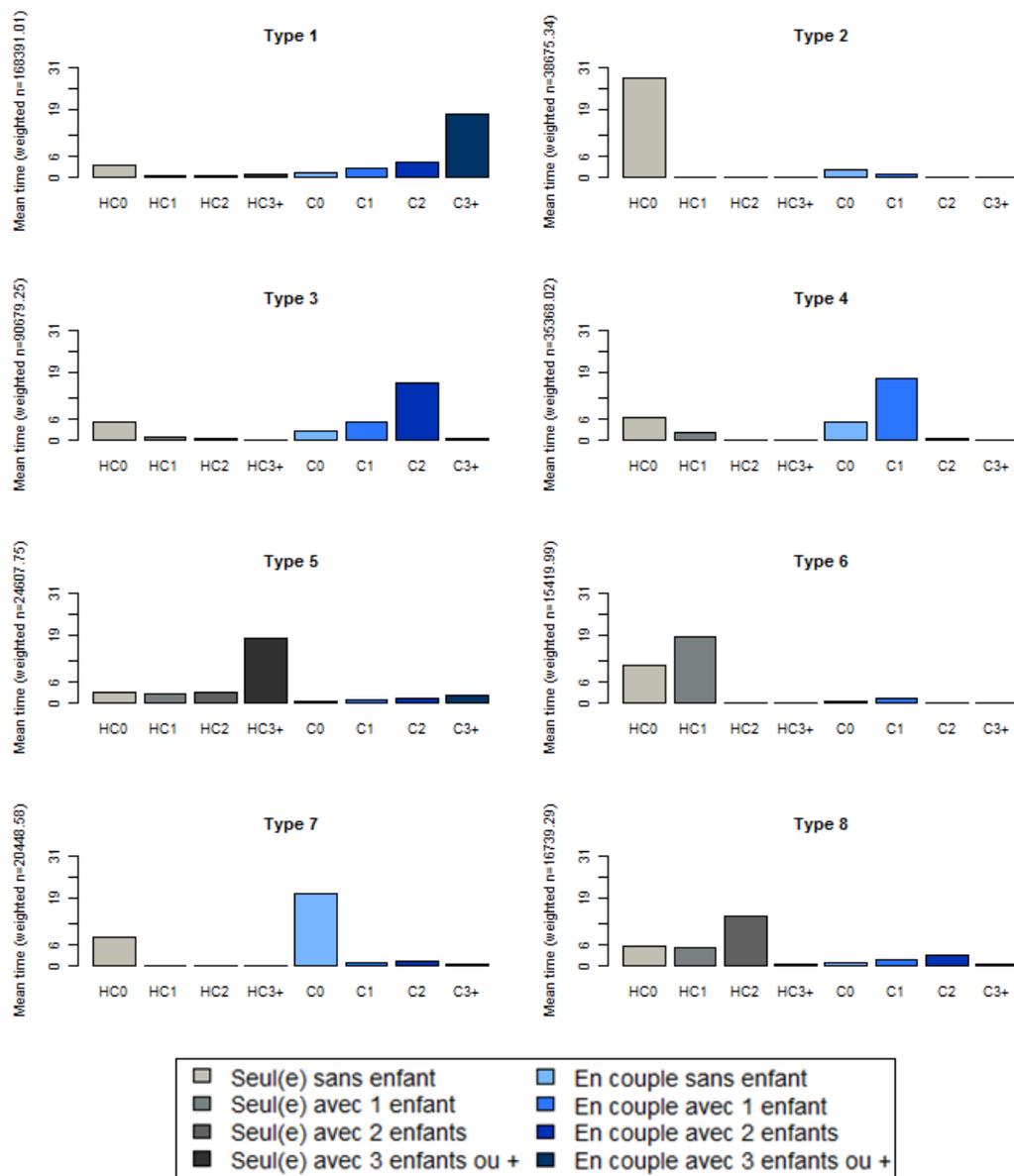
Note : L'âge est présenté en abscisse (de 20 à 50 ans) et la proportion de la population dans chacun des états est présentée en ordonnée.

Source : Ined, enquête MFV, 2009-2010

Etape 2 :

A l'issue de la classification mise en œuvre, nous avons choisi de partitionner les données en huit classes⁶, qui correspondent chacune à un état dominant, mettant ainsi en lumière l'inertie des « temps démographiques ». Les classes, ou trajectoires-types, sont en effet induites principalement par l'état dans lequel les individus ont passé le plus de temps, plus que par les transitions entre les différents états. Un premier indicateur de durée moyenne passé dans chacun des états permet de caractériser les différentes classes (Figure 3 et Tableau 1).

Figure 3 : Durée moyenne passée dans chaque état pour chacune des trajectoires-types



Champ : Hommes et femmes de 50 à 79 ans en Guadeloupe, Martinique et à La Réunion

Source : Ined, enquête MFV, 2009-2010 / partition en 8 classes

⁶ Nous avons choisi dans un premier temps une partition plus synthétique en 6 classes mais celle-ci ne permettait pas de différencier les trajectoires avec 0 ou 1 enfant, ce qui d'un point de vue prospectif et en termes d'aïdants potentiels apparaît très différent.

Tableau 1 : Description des huit classes de la typologie

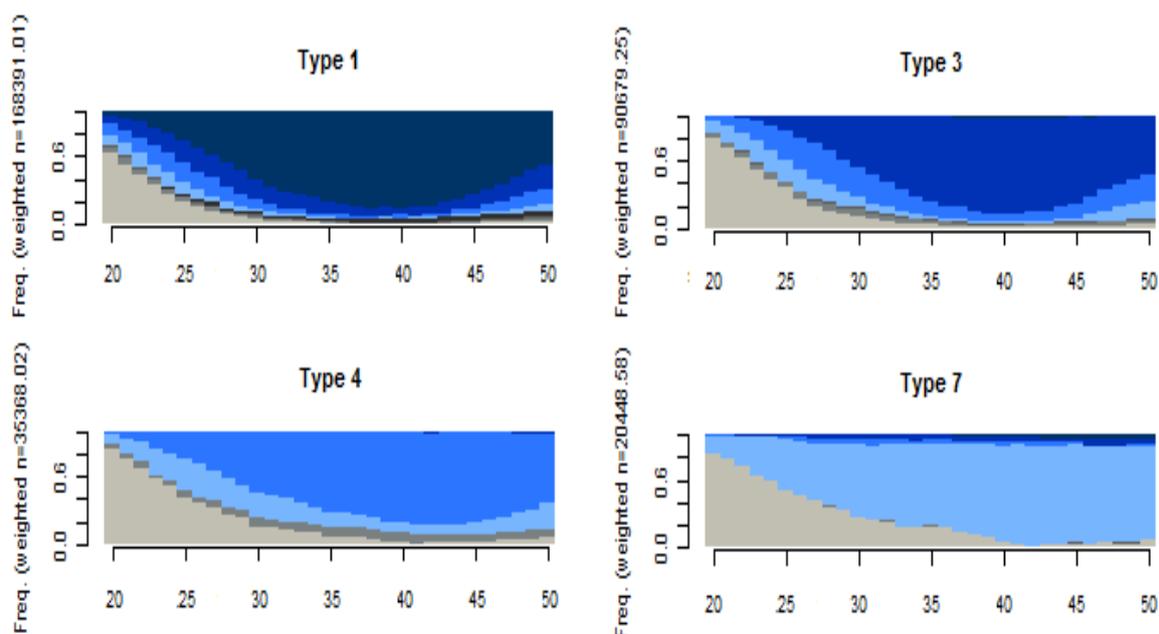
| N° classe | Effectifs | % | Caractéristiques : trajectoire passée majoritairement ... |
|-----------|-----------|-----|---|
| 1 | 1 708 | 35% | En couple avec 3 enfants ou plus |
| 2 | 662 | 13% | Aucune union, pas d'enfant |
| 3 | 945 | 19% | En couple avec 2 enfants |
| 4 | 467 | 9% | En couple avec 1 enfant |
| 5 | 335 | 7% | En famille monoparentale avec 3 enfants ou plus |
| 6 | 266 | 5% | En famille monoparentale avec 1 enfant |
| 7 | 272 | 6% | En couple et sans enfant |
| 8 | 295 | 6% | En famille monoparentale avec 2 enfants |

Champ : Hommes et femmes de 50 à 79 ans en Guadeloupe, Martinique et à La Réunion

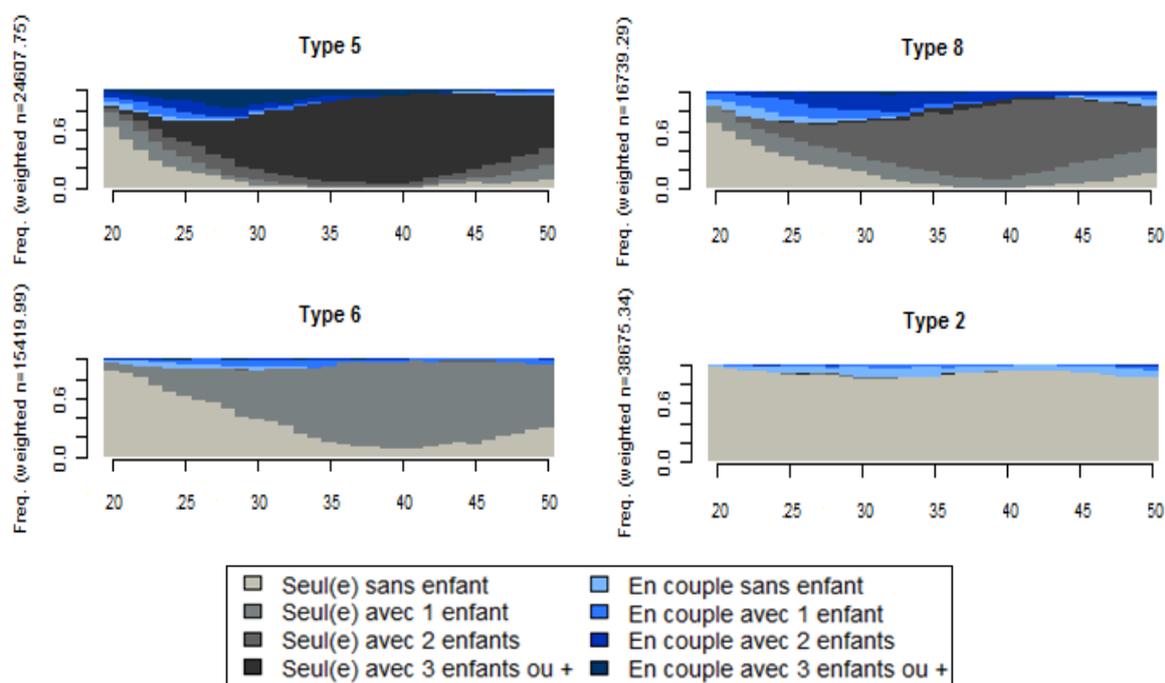
Source : Ined, enquête MFV, 2009-2010

Ces huit classes peuvent être divisées en deux groupes, selon la situation conjugale prédominante entre 20 et 50 ans : en couple (avec plus ou moins d'enfants) ou hors couple (sans enfant ou en famille monoparentale). La figure suivante (Figure 4) représente les chronogrammes des différentes trajectoires-types.

Figure 4 : Chronogrammes - Trajectoires-types « en couple »



Chronogrammes - Trajectoires-types « hors couple »



Champ : Hommes et femmes de 50 à 79 ans en Guadeloupe, Martinique et à La Réunion
Source : Ined, enquête MFV, 2009-2010 / partition en 8 classes

La répartition de ces trajectoires-types varie selon des effets de génération, de sexe et de territoire : les trajectoires de cohabitation en couple avec 0 ou 1 enfant (types 7 et 4) sont par exemple plus masculines que féminines, et un peu plus fréquentes en Martinique. Les trajectoires en famille nombreuse (types 1 et 5) sont également plus fréquentes dans les générations les plus anciennes⁷.

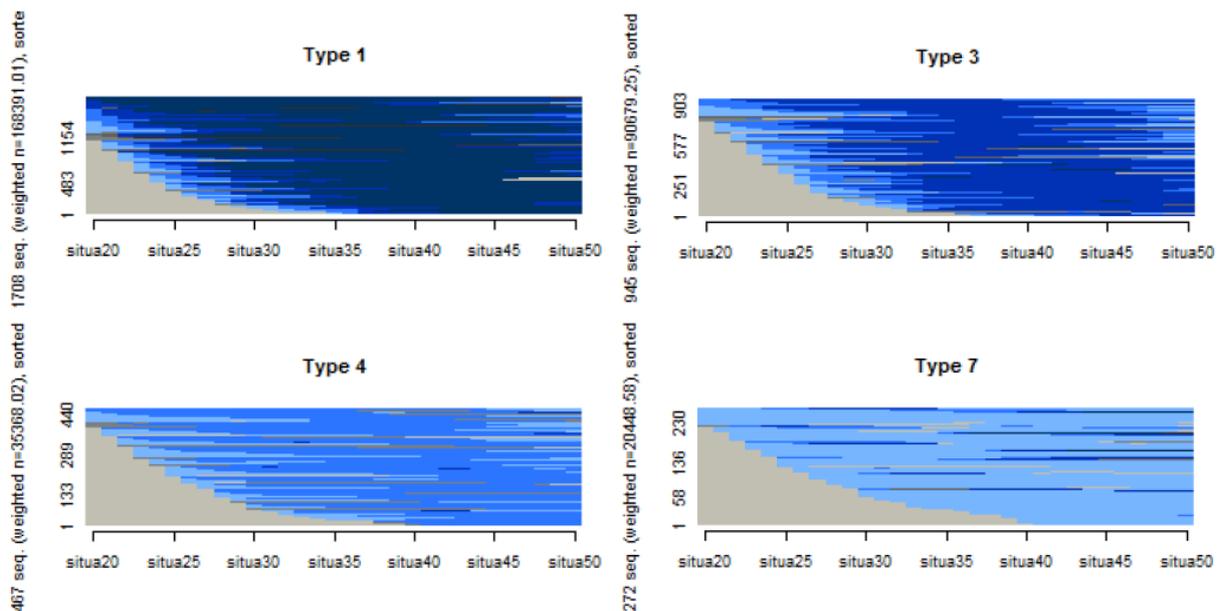
Les types de trajectoires du deuxième groupe, passés majoritairement hors couple, sont plus spécifiques aux Dom que ceux du premier groupe, en raison notamment de leurs longues périodes de vie en monoparentalité que l'on retrouve moins en métropole (Marie, Breton, 2015). A titre d'exemple, dans le type 5, les personnes concernées ont passé en moyenne 20 années en famille monoparentale avec trois enfants ou plus. Ces profils sont essentiellement féminins, tandis que ceux du type 2 (trajectoire passée majoritairement hors couple et sans enfant cohabitant) sont nettement plus masculins. En termes prospectifs, que ces personnes n'aient pas eu d'enfant ou qu'elles n'aient jamais cohabité avec eux augure pour elles d'un réseau d'aidants potentiels réduit dans le futur.

⁷ Pour plus de détails, se référer à la communication complète présentée au colloque de l'Aidelf (Beaugendre et al., 2014)

Ces trajectoires de monoparentalité longue sont fréquentes dans les Dom, et plus spécifiquement aux Antilles. Contrairement à la métropole où la monoparentalité représente souvent un temps entre deux unions, aux Antilles la trajectoire se passe essentiellement hors couple, y compris avec l'arrivée des enfants. Fait notable, dans les types 5, 8 et 6, une part importante de femmes ne déclare aucune union (respectivement dans 44%, 30% et 60% des cas, contre 12% en moyenne dans la population totale). Le type 5 (trajectoire en famille monoparentale nombreuse) est plus spécifique de la génération 1930-39, tandis que les types 8 (famille monoparentale avec deux enfants) et 6 (famille monoparentale avec un enfant) sont plus fréquents dans les générations 1940-49 et 1950-59 respectivement, reflétant la baisse de la fécondité dans les générations, qui a été particulièrement rapide aux Antilles. Dans tous les cas, ils représentent environ 6 à 7% de la population, confirmant la stabilité de la monoparentalité au fil des générations.

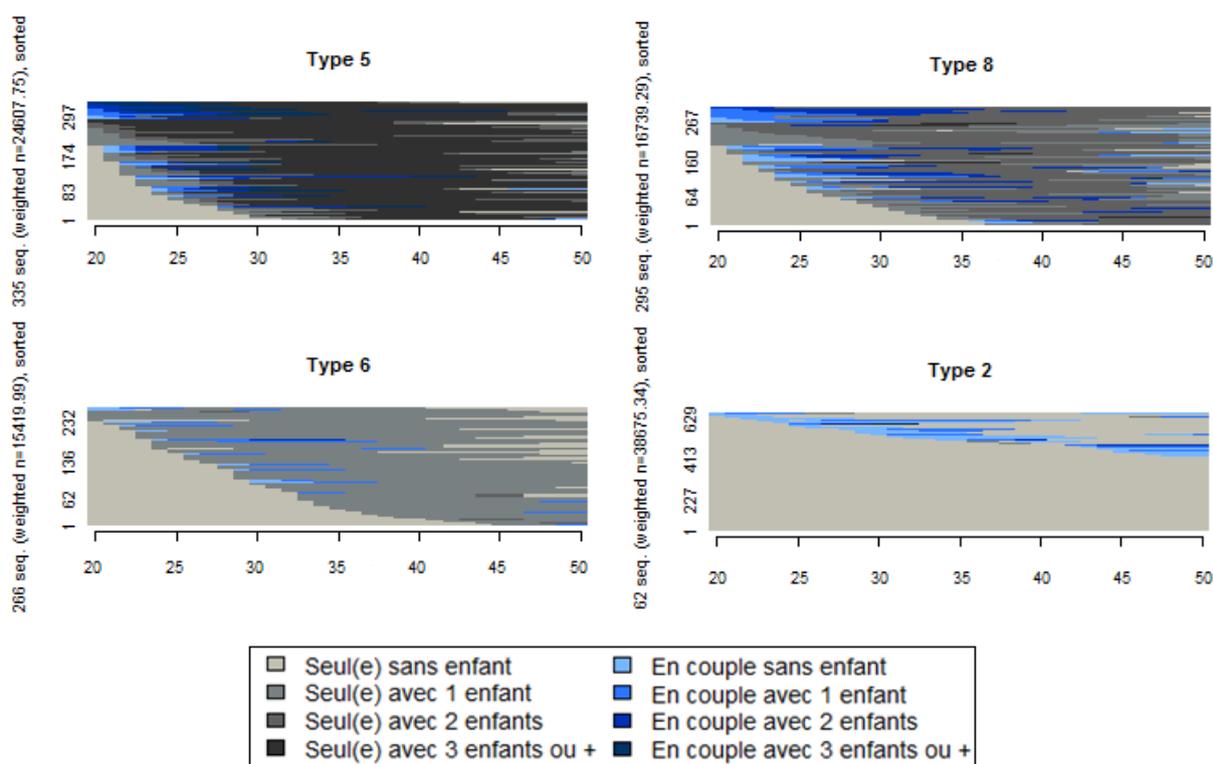
La figure suivante (Figure 5) est un autre type de représentation, sous forme de tapis de trajectoires, qui permet de juger graphiquement de l'homogénéité ou de l'hétérogénéité des classes. Si la plupart des types semblent très homogènes, le type 8 apparaît légèrement plus hétérogène que les autres⁸, ce qui peut s'expliquer en particulier par une proportion forte, mais moins importante que dans les types 5 et 6 de personnes ne déclarant aucune union cohabitante entre 20 et 50 ans.

Figure 5 : Tapis de trajectoires - Trajectoires-types « en couple »



⁸ Ce qui est également confirmé par les mesures d'entropie transversale et de variance intra-classe, non présentées ici.

Trajectoires-types « hors couple »



Champ : Hommes et femmes de 50 à 79 ans en Guadeloupe, Martinique et à La Réunion

Source : Ined, enquête MFV, 2009-2010 / partition en 8 classes

Etape 3 :

Comme indiqué précédemment, le principe général de l'analyse consiste à construire un modèle de régression logistique sur la population des 60-69 ans, puis sur celle des 70-79 ans, permettant d'expliquer leurs conditions de vie actuelles : par exemple le fait de vivre sous le seuil de pauvreté, mais également le fait d'être en mauvaise santé, de ne pas recevoir d'aide de la part de son entourage ou encore le fait de vivre seul. Les paramètres issus de ces modèles sont ensuite utilisés pour tenter d'estimer les proportions correspondantes chez les 50-59 ans à l'horizon 10 ou 20 ans.

Si l'on prend l'exemple de la pauvreté monétaire, les modèles mettent en évidence les effets combinés des parcours scolaire, professionnel et migratoire, et de la trajectoire familiale passée (voir Tableau 2 pour les 60-69 ans). Le diplôme a ainsi un effet très marqué (OR = 0,04 pour les diplômés de niveau Bac et plus et OR= 0,35 pour les diplômés inférieurs au Bac, comparativement aux non diplômés), de même que la catégorie sociale ; les trajectoires passées majoritairement en couple avec un ou deux enfants sont généralement plus favorables que celles passées en famille nombreuse, en famille monoparentale ou sans conjoint ni

enfant ; et enfin, le risque de pauvreté est accru pour les « natifs sédentaires » (n'ayant jamais quitté leur département de naissance ou seulement pour de très courts séjours). Des résultats similaires sont obtenus pour les 70-79 ans.

Tableau 2 : Résultats des modèles logistique (odds-ratios) sur la variable « vivre sous le seuil de pauvreté monétaire » - Population des 60-69 ans

| | | Ensemble DOM | Guadeloupe | Martinique | La Réunion |
|---|---|-----------------|------------|------------|---------------|
| Département | Guadeloupe (<i>ref</i>) | - | | | |
| | Martinique | 1,03 | | | |
| | La Réunion | 1,10 | | | |
| Sexe | Femmes (<i>ref</i>) | - | - | - | - |
| | Hommes | 1,16 | 1,45 | 1,33 | 1,15 |
| Type de trajectoire familiale entre 20 et 50 ans | En famille nucléaire (3 enfants ou plus) (<i>ref</i>) | - | - | - | - |
| | En famille nucléaire (1-2 enfants) | 0,77 * | 0,62 * | 0,61 * | 1,09 |
| | En couple sans enfant | 2,25 *** | 0,79 | 1,32 | 6,37 *** |
| | En famille monoparentale (3 enfants ou plus) | 0,91 | 1,43 | 1,67 | 0,32 * |
| | En famille monoparentale (1-2 enfant) | 1,49 | 2,91 *** | 1,71 | 0,4 |
| | Seul (hors couple et sans enfant) | 1,65 ** | 1,64 | 1,41 | 2,09 |
| CS | Agriculteurs, Indépendants | 1,21 | 1,08 | 1,65 * | 1,09 |
| | Employés, ouvriers (<i>ref</i>) | - | - | - | - |
| | Inactifs divers ou non codé | 1,86 *** | 2,22 * | 0,99 | 1,87 * |
| | Professions intellectuelles sup. et Prof. intermédiaires | 0,25 *** | 0,17 *** | 0,38 *** | 0,07 ** |
| Niveau de diplôme | Bac et + | 0,04 *** | 0,05 *** | 0,06 *** | 0,03 * |
| | Inférieur au Bac | 0,33 *** | 0,34 *** | 0,46 *** | 0,28 *** |
| | Sans diplôme (<i>ref</i>) | - | - | - | - |
| Parcours migratoire | Natif, jamais quitté le territoire (<i>ref</i>) | - | - | - | - |
| | Natif, séjour très court (moins de 6 mois) | 0,84 | 0,71 | 0,92 | 0,86 |
| | Natif de retour (séjour de 6 | 0,64 ** | 0,52 * | 0,85 | 0,54 |

| | | | | | |
|--|--|---------|--------|--------|--------|
| | mois au plus hors du département) | | | | |
| | Non natif du département | 0,52 ** | 0,81 | 0,40 * | 0,31 * |
| Nombre total de frères et sœurs | 0-4 frères et sœurs | 0,91 | 1,56 * | 0,82 | 0,62 |
| | 5 à 7 frères et sœurs | 1,07 | 1,17 | 1,21 | 1,06 |
| | 8 frères et sœurs ou plus (<i>ref</i>) | - | - | - | - |
| Effectifs | | 2632 | 940 | 1028 | 664 |
| % paires concordantes | | 79,1 | 81,2 | 79,2 | 76,5 |

Champ : Hommes et femmes de 60 à 69 ans en Guadeloupe, Martinique et à La Réunion

Notes : Seuils de significativité : * <10%, ** <5%, *** <1% ; Différents modèles ont été testés successivement, seuls les modèles « finaux » sont présentés ici.

Source : Ined, enquête MFV, 2009-2010

Le Tableau 3 ci-dessous présente les proportions estimées de personnes âgées de 50 à 59 ans au moment de l'enquête qui seraient touchées 10 ou 20 ans plus tard par les caractéristiques précédemment définies. Ces proportions ont été obtenues à partir des paramètres estimés par les modèles des 60-69 ans et 70-79 ans respectivement, c'est-à-dire en supposant que seule la structure des différentes cohortes changerait.

Ces estimations semblent, du moins sur les dimensions de pauvreté monétaire et d'état de santé, aller dans le sens d'une amélioration des conditions de vie. Or ce résultat « optimiste » s'explique en grande partie par l'amélioration du niveau d'études dans la population au fil des générations, le diplôme étant le facteur le plus prédictif dans les modèles.

Tableau 3 : Proportions estimées pour les personnes âgées de 50 à 59 ans au moment de l'enquête aux horizons 10 ans et 20 ans

| | | Horizon 10 ans | | Horizon 20 ans | |
|---------------------------------------|------------|----------------|------|----------------|------|
| | | % | OR* | % | OR** |
| modèle 1 (être pauvre) | Guadeloupe | 29,0 | 0,80 | 26,2 | 0,39 |
| | Martinique | 28,4 | 0,80 | 30,5 | 0,54 |
| | La Réunion | 36,2 | 0,72 | 28,1 | 0,54 |
| modèle 2 (être en mauvaise santé) | Guadeloupe | 11,3 | 0,89 | 15,7 | 0,82 |
| | Martinique | 10,9 | 0,95 | 15,7 | 0,83 |
| | La Réunion | 21,3 | 0,99 | 30,0 | 1,01 |
| modèle 3 (ne recevoir aucune aide) | Guadeloupe | 75,9 | 1,04 | 68,6 | 1,49 |
| | Martinique | 80,5 | 1,18 | 69,5 | 1,17 |
| | La Réunion | 69,7 | 1,40 | 65,4 | 2,55 |

| | | | | | |
|--------------------------|------------|------|------|------|------|
| modèle 4 (vivre seul) | Guadeloupe | 27,1 | 1,14 | 39,6 | 1,16 |
| | Martinique | 27,8 | 0,98 | 34,3 | 0,95 |
| | La Réunion | 24,3 | 1,03 | 36,5 | 1,12 |

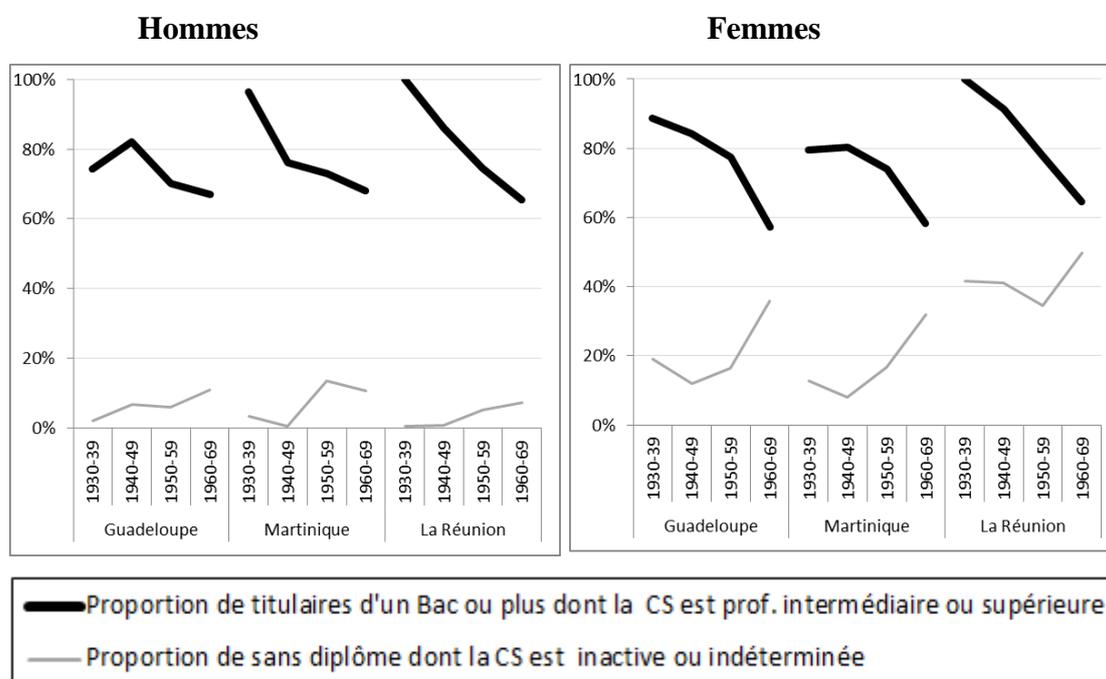
Champ : Hommes et femmes de 60 à 69 ans en Guadeloupe, Martinique et à La Réunion
 * Odds-ratio calculé par rapport à la situation estimée par le modèle des 60-69 ans au moment de l'enquête

** idem sur les 70-79 ans

Source : Ined, enquête MFV, 2009-2010

Cependant, le rôle que jouait le diplôme dans les générations les plus anciennes sera probablement très différent pour les suivantes. D'une part, les plus diplômés, moins nombreux dans les générations passées, parvenaient plus facilement à valoriser leur capital scolaire en termes de trajectoire professionnelle ; et d'autre part, ces générations plus anciennes ont pleinement bénéficié du développement économique rapide des Dom à la suite de la départementalisation. Un déclassement s'est opéré au fil des générations : pour les plus récentes, la valeur du diplôme n'est plus la même qu'auparavant, et la fonction de « bouclier » économique qu'il pouvait jouer autrefois s'est à mesure étendue (Figure 6).

Figure 6 : Indicateurs de déclassement selon le niveau d'études dans les générations 1930-69



Champ : Hommes et femmes des générations 1930 à 1969

Source : Ined, enquête MFV, 2009-2010 (Guadeloupe, Martinique, La Réunion)

Un raisonnement purement mécanique, supposant que les conditions d'emploi et la valeur des diplômes sur le marché du travail restent inchangées au cours des générations, n'est donc pas possible ici. Bien que les effets de différentes variables sur les conditions de vie après 60 ans soient mis en évidence, dont ceux de la trajectoire familiale passée, on se heurte ici aux limites de la démarche prospective.

Ces limites tiennent aussi à d'autres facteurs, et notamment à ceux touchant aux enjeux de solidarité dont l'importance s'accroît avec l'âge et plus spécifiquement après 79 ans, l'âge limite retenu dans l'enquête MFV, qui interdit donc un examen approfondi de ces aspects. Bien que les incapacités déclarées soient nettement plus précoces dans les Dom, les personnes se déclarant « dépendantes » dans l'enquête sont trop peu nombreuses pour permettre des analyses spécifiques. Par ailleurs, le réseau d'aidants ne se limite pas strictement aux conjoint et enfants. Dans certains cas (notamment dans les catégories les plus pauvres), un réseau familial élargi, voire extra-familial, vient compenser la défaillance d'aidants naturels liée à l'absence ou à l'éloignement des enfants (Beaugendre et al., 2016).

Bibliographie

Beaugendre C., Breton D., Marie C-V., 2014, « Trajectoires familiales et conditions de vie des 60 ans et plus dans les départements d'outre-mer », in : *Trajectoires et âges de la vie*, Actes du Colloque international de Bari de l'AIDELF (mai 2014), à paraître

Beaugendre C., Breton D., Marie C-V., 2016, « Lieux de vie de la famille et solidarités intergénérationnelles aux Antilles et à La Réunion », in : Imbert C., Lelièvre E., Lessault D. (dir.), 2016, *la famille à distance : configurations, pratiques et normes*, Ined, à paraître

Breton, D., Condon S., Marie C-V., Temporal T., 2009, « Les départements d'Outre-Mer face aux défis du vieillissement démographique et des migrations », *Population & Sociétés* n°460, 4p.

Gabadinho, A., Ritschard, G., Müller, N.S., Studer, M., 2011, « Analyzing and visualizing state sequences in R with TraMineR », *Journal of Statistical Software*, Vol. 40(4), pp. 1-37

Gabadinho, A., G. Ritschard, M. Studer and N. S. Müller, 2009, « Mining sequence data in R with the TraMineR package: A user's guide », University of Geneva.

Gaymu, J., Busque M. A., Légaré J., Décarie Y., Vézina S., Keefe J., 2010, « What Will the Family Composition of Older Persons Be Like Tomorrow? A Comparison of Canada and France », *Canadian Journal on Aging*, 29, 1 : 57-71

Gaymu J., Ekamper P., Beets G., 2007, « Qui prendra en charge les européens âgés dépendants en 2030 ? », *Population*, 4/2007 (Vol. 62), p. 789-822

Gaymu J., 2005, « Vieillissement démographique et vieillesse en France », *Economie et Humanisme*, n°374, Octobre 2005, p.12-19

Marie C-V., 2011, « L'enquête Migrations, Famille et Vieillissement : Première grande enquête menée dans les DOM pour mieux cerner les défis de demain », *Politiques sociales et familiales*, Décembre, n°106. – pp. 98-103.

Marie C-V., Breton D., Condon S., Temporal F., 2012, « Migrations, famille et vieillissement : défis et enjeux pour la Guadeloupe », *AntianEchos* n°19, 8p.

Marie C-V., Breton D., « Les « modèles familiaux » dans les Dom : entre bouleversements et permanence. Ce que nous apprend l'enquête Migrations, famille et vieillissement », *Politiques sociales et familiales*, n°119, 2015. pp. 55-64.

Ménard, F.-P., Le Bourdais C., Hamplová D., 2011, « Les parcours familiaux des Canadiens âgés d'aujourd'hui et de demain : Aperçu des changements démographiques des quarante dernières années », dans Actes du 16^e colloque international de l'AIDELF (2010), Relations intergénérationnelles. Enjeux démographiques, Genève : 141-156

Régnier-Loilier A., 2013, « Quand la séparation des parents s'accompagne d'une rupture du lien entre le père et l'enfant », *Population et Sociétés* n°500, 4p.

Renaut S., 2011, « Parcours de vie et vieillissement ordinaire. Données de cadrage », *Gérontologie et Société*, 2011/3, n°136, p.13-34.

Robette N., 2011, « Explorer et décrire les parcours de vie - Les typologies de trajectoires », Collections du CEPED (« Les clefs pour... »), 86 p.

Mobiliser l'analyse de trajectoires pour étudier la complexité d'un champ migratoire. Le cas des parcours migratoires de Colombiens installés en Espagne.

Celio Sierra-Paycha, Ined, Migrinter

A) Questionnement spécifique : quelle réalité démographique pour les plurimigrations ?

Les travaux empiriques de géographes spécialistes des migrations internationales ont contribué à développer un attirail conceptuel pour décrire les phénomènes migratoires. « Arrivée, installation, passage, transit, rebondissements : combien de mots pour décrire les parcours des migrants » (Simon, 2002). Le terme classique de « migration » ne serait plus adapté pour appréhender la complexité des parcours migratoires. Chadia Arab exprime ainsi les qualités de « la notion de circulation migratoire » dont l' « approche novatrice » permettrait de « mieux saisir la réalité de ces migrants d'un nouveau genre » (Arab, 2008, p. 23). Cependant, ces nouveaux outils conceptuels ne font pas l'objet d'un consensus assurant une définition précise de la circulation migratoire permettant de différencier une migration « classique » d'une circulation migratoire. L'émergence de ces outils (Ma Mung, Dorai, Hily, 1998) traduit plutôt un changement de paradigme dans l'étude du phénomène migratoire, nouveau paradigme fondé sur « la spatialisation du regard » porté par le chercheur sur les migrations (Simon, 2006). Laurence Roulleau-Berger propose toutefois une distinction tranchée entre les mono-migrations internationales, « routes linéaires entre le pays de départ et [le pays d'installation] » et les pluri-migrations transnationales, parcours impliquant la traversée de « plusieurs pays avant d'arriver [dans le pays d'installation] » (Roulleau Berger, 2009, p. 144).

La prise en compte de l'ensemble des parcours migratoires individuels à partir d'une origine commune, renvoie à la notion de champ migratoire. Ce terme provient de la démographie, Daniel Courgeau propose ce terme en 1970 dans sa thèse *Les champs migratoires en France* (Courgeau, 1970), mais ce sont principalement les géographes qui se l'approprient progressivement. Il s'agit dans un premier temps de décentrer le regard porté sur la migration depuis le pays d'installation et d'observer les relations entretenues par les migrants avec leurs régions d'origine : Roger Bêteille et l'émigration des Aveyronnais (Bêteille, 1974), Gildas Simon et la circulation des travailleurs tunisiens (Simon, 1981). En 1981, Gildas Simon définissait un champ migratoire comme « l'ensemble de l'espace parcouru, pratiqué par les migrants ». Il précisait ensuite qu' « appliqué[e] au domaine international, [cette définition]

englob[ait] à la fois le pays de départ et le pays d'emploi » (Simon, 1981). 21 ans plus tard, la définition du champ migratoire fournie par le même auteur a sensiblement changé, elle prend désormais en compte « les lieux de départ, d'arrivée, d'installation, mais aussi de passage et de transit, voire de rebondissement » (Simon, 2002-a). Ce changement définitionnel traduit une diversification des destinations migratoires pour une origine commune. En témoigne l'exemple du champ migratoire marocain, « dont les émigrés sont établis dans un assez grand nombre de pays européens et qui s'implantent, désormais, en Amérique du Nord » (Simon, 2002-b, p.2). La dispersion d'une population dans plusieurs pôles permet alors d'envisager des relations d'interpolarité « avec le pays d'origine [certes, mais également] entre les différents pôles de la migration » (Ma Mung, 1994).

Mais ce changement définitionnel traduit également une complexification des parcours migratoires. Pour rester dans le champ migratoire marocain, on peut citer les travaux de Chadia Arab qui attestent de la complexité des itinéraires migratoires des Marocains originaires de la tribu des Aït Ayad. Pour illustrer cette complexité des parcours, Chadia Arab évoque l'exemple de Mounir qui transite par la Tunisie, l'Italie, la France et l'Espagne avant de retourner dans son pays de naissance, le Maroc (Arab, 2009, p.82).

Nous nous intéresserons ici au champ migratoire des Colombiens observés à partir d'un pays d'installation, l'Espagne.

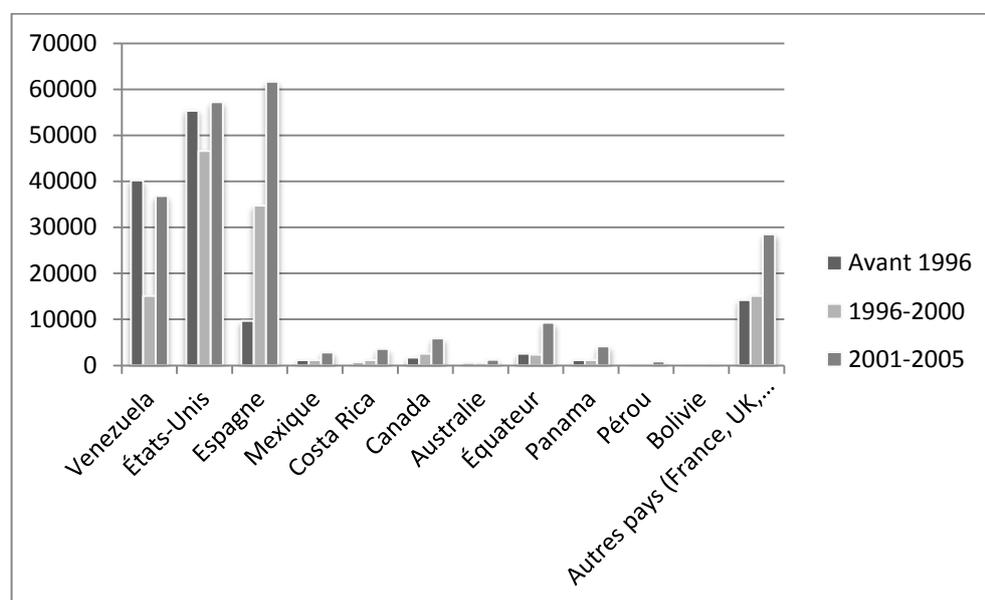
La Colombie est un pays de 47 millions d'habitants qui compte entre 3 et 5 millions d'habitants à l'étranger, soit environ 10% de la population nationale. Cette émigration colombienne est dispersée dans trois pôles majeurs (Figure 1) mis en place à des temporalités différentes. Un premier pôle comprend les pays limitrophes ou proches (Venezuela, Panama, Équateur, Costa Rica, République Dominicaine,...). Ce pôle s'est mis en place à partir des années 1960. Le champ migratoire colombo-vénézuélien s'est en effet constitué lorsque les populations rurales des régions frontalières ou proches du Venezuela ont migré vers ce pays pour y trouver des opportunités d'emploi engendrées par la manne de la rente pétrolière. Ce champ migratoire s'est depuis inscrit durablement dans le paysage migratoire colombien, notamment grâce à des pratiques de circulation effectuées par des familles vénézuéliennes originaires de Colombie entre les deux pays (Moutin, 2012). Par ailleurs, à la même époque, des Colombiens issus de milieux populaires ont émigré au Panama, en Équateur et dans une moindre mesure au Costa Rica.

On peut évoquer un second pôle nord-américain. Le champ migratoire colombo-américain, s'est mis en place plus tardivement, à partir des années 1960,1970. L'abrogation de la loi des quotas aux Etats-Unis, qui restreignait autrefois l'immigration à certaines nationalités, a

permis aux élites économiques et aux classes moyennes urbaines de migrer vers la métropole new-yorkaise et la Floride (Guarnizo, 2004).

L'Europe de l'ouest est le troisième pôle. Elle constitue, quant à elle, une destination migratoire ancienne pour les élites intellectuelles et politiques colombiennes. En effet, une étape migratoire en France était un passage obligé pour les élites urbaines *criollas* (créoles, blanches d'origine européenne) au XIX^{ème} siècle. En témoigne un texte de 1879 écrit par le journaliste bogotain Medardo Rivas, qui affirmait que « la colonie colombienne [...] composée de plus de 500 personnes, a toujours bien été représentée à Paris » (traduction personnelle de Rivas, Montaña Mestizo, 2014). La France est ensuite devenue un pays de transit pour des intellectuels et écrivains colombiens dans les années 1950 (tel le prix Nobel de littérature Gabriel García Márquez) et plus tard pour des réfugiés politiques (comme le président de la guérilla urbaine M19 Navarro Wolf) (Rolland, Touzalin, 1994). Des filières migratoires féminisées dans le secteur du ménage domestique et industriel provenant de la région caféière (vallée de la cordillère occidentale des Andes colombiennes) mises en place à partir des années 1970 ont été identifiées au Royaume-Uni (Guarnizo, 2004) et en France (Gincel, 2007). La chute des prix du café à la fin des années 1990 a provoqué une crise dans la région caféière poussant de nombreux habitants à émigrer, principalement vers l'Espagne et dans une moindre mesure vers la France, l'Allemagne ou le Royaume-Uni. Avant 2002, l'Espagne n'exigeait pas de VISA pour les ressortissants colombiens, facilitant ainsi l'installation de Colombiens en Espagne. Par ailleurs, certains Colombiens utilisaient cette possibilité de rentrer sur le territoire espagnol légalement pour se rendre dans d'autres pays de l'espace Schengen (Gincel, 2007). Selon les estimations de Gonzalez et Echeverri, le nombre de Colombiens résidant en Espagne était de 13 000 en 1999 puis de 300 000 en 2007 (Gonzalez, Echeverri, 2009, p. 158-159) ! Parallèlement, les flux migratoires colombiens ont continué d'augmenter dans les pays ancrés depuis longtemps dans le système migratoire colombien.

Figure 1 : Distribution des ménages colombiens dont un des membres résidait à l'étranger en 2005, selon le pays d'émigration et l'année d'émigration de la personne. (Censo, 2005)



Bien que les relations interpolaires au sein du champ migratoire colombien aient peu été documentées, on peut citer tout de même quelques travaux. Harold Cordoba, en analysant les parcours migratoires de Bogotains, a ainsi mis en évidence l'existence d'une catégorie de migrants de retour qu'il nomme « itinérants » ayant résidé dans plusieurs pays avant de revenir dans leur pays d'origine (Cordoba, 2014, p.xxiii). Anne Gincel évoque les parcours migratoires complexes transitant par l'Espagne et la France, en route pour l'Angleterre (Gincel, 2007).

Notre objectif est de mesurer et de décrire la complexité du champ migratoire colombien à partir de données quantitatives sur des parcours migratoires individuels. Il s'agit plus précisément de quantifier les « pluri-migrations » au sein d'un champ migratoire colombien, cartographier le rôle structurant des parcours individuels au sein de ce champ, identifier les lieux de transit, construire une typologie des parcours et décrire les caractéristiques de ces différentes catégories de migrations.

Pour cela, nous utiliserons les données de l'*Encuesta Nacional de Inmigrantes* (Espagne, 2007).

B) Données : L'Encuesta Nacional de Inmigrantes (Espagne, 2007)

Cette enquête a été réalisée en 2007 par l'Institut National de Statistiques en Espagne (INE). Le champ d'enquête est l'ensemble des ménages espagnols où réside au moins une personne

majeure née à l'étranger. 15 465 ménages ont été enquêtés à partir d'une base de sondage représentative de l'ensemble du territoire espagnol et de toutes ses provinces (INE, 2007-a, p. 32). 1029 personnes de référence sont nées en Colombie. Dans le long questionnaire d'ENI rempli avec un enquêteur au domicile de l'enquêté, un module est consacré aux parcours migratoires internationaux (Figure 2). Nous disposons ainsi de 1029 parcours migratoires représentatifs des 300 000 Colombiens présents en Espagne au moment de l'enquête. Une représentativité à prendre avec des pincettes dans le cas des trajectoires individuelles, puisque chaque parcours est singulier et les pondérer par 300 reviendrait à sur-interpréter ces données, on peut simplement indiquer que multiplier par 300 cet échantillon d'un millier de parcours indique un ordre de grandeur des parcours pour les plus fréquents.

Figure 2 Le module du questionnaire ENI consacré au parcours migratoire international de la personne de référence (INE, 2007-b, p. 36)

ENI 2007

Localisation

TABLE 2.1 PAÍSES EN LOS QUE HA VIVIDO

| PAÍSES | Pais 1 NOP01 | Pais 2 NOP02 | Pais 3 NOP03 | Pais 4 NOP04 |
|---|--|--|--|--|
| 1 País | PTRS01 | PTRS02 | PTRS03 | PTRS04 |
| 2 ¿En qué año empezó a vivir en (/nombre?) (Si no sabe refléjale el peine con cerros) | ANOP01 | ANOP02 | ANOP03 | ANOP04 |
| 3 ¿Con quién se trasladó a este país? (Varias opciones de respuesta son posibles) | | | | |
| Solo o con conocidos | SOLO01 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | SOLO02 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | SOLO03 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | SOLO04 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No |
| Con la familia con la que convivía | FAM01 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | FAM02 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | FAM03 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | FAM04 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No |
| Con parte de la familia con la que convivía | PFAM01 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | PFAM02 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | PFAM03 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | PFAM04 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No |
| Con familiares con | MÓDULO 2: EXPERIENCIA MIGRATORIA | | | |
| 4 ¿Por qué motivo pasó a/Varias opción son posibles) | <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | | | |
| Por jubilación | <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | | | |
| Por cambio de dest | 4 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | | | |
| Por falta de emplec | 4 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | | | |
| Para buscar un emj | 4 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | | | |
| Por motivos polític | <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | | | |
| Por motivos religio | <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | | | |
| Por razones format | 4 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | | | |
| Por la calidad de vida | CALV01 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | CALV02 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | CALV03 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | CALV04 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No |
| Por razones familiares (reagrupación familiar...) | REAG01 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | REAG02 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | REAG03 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | REAG04 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No |
| Por el coste de vida | COST01 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | COST02 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | COST03 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | COST04 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No |
| Por el clima | CLIM01 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | CLIM02 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | CLIM03 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | CLIM04 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No |
| Por estancia temporal en país de tránsito | TRNS01 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | TRNS02 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | TRNS03 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | TRNS04 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No |
| Por otras razones | OTRS01 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | OTRS02 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | OTRS03 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No | OTRS04 <input type="checkbox"/> 1 Si <input type="checkbox"/> 6 No |

Durée

Contrairement aux enquêtes biographiques dont la collecte s'appuie sur des matrices biographiques avec un premier vecteur colonne consacré au temps continu et les autres colonnes aux différentes trajectoires (résidentielle, familiale, professionnelle), il s'agit ici d'une collecte « horizontale » reprenant les étapes successives du parcours migratoire international (et non des mobilités résidentielles) des enquêtés depuis la naissance. Le manuel d'enquêteur indique ainsi : « Je vais vous poser quelques questions sur votre expérience et votre situation dans les différents pays où vous avez vécu au cours de votre vie. Donnez-moi d'abord le nom de chaque pays en commençant par le premier pays où vous avez migré et en terminant par l'Espagne. N'y incluez pas les pays où vous vous êtes rendus pour motifs de vacance ni ceux où vous êtes restés moins de trois mois. Si vous avez vécu plus d'une fois

dans votre pays de naissance ou dans un autre pays, indiquez-le s'il vous plaît. » (Traduction personnelle, INE, 2007-b p. 35).

Nous disposons donc d'une succession d'étapes migratoires, dont nous pouvons calculer la durée en années vécues dans chaque étape, grâce à l'année calendaire de début de l'étape, qui est déclarée (Figure 2). Cependant, la précision au mois n'étant pas renseignée, le cas de figure de durées nulles pour des étapes migratoires entre trois mois et un an est probable.

Avant d'aller plus loin, nous définirons notre vocabulaire d'analyse. Une étape migratoire est une période de séjour continu supérieure à trois mois pour un autre motif que des « vacances » dans une même aire géographique délimitée par des frontières nationales. Une route migratoire est un segment reliant deux étapes consécutives du parcours migratoire ; aller de A à B et de B à A équivaut à emprunter deux fois la même route migratoire. Le pays de départ est le pays de naissance, la Colombie. Le pays d'installation est le pays d'enquête en 2007, l'Espagne. Nous faisons ainsi l'hypothèse que le fait d'être couvert par l'enquête est un indicateur d'installation, en effet, les ménages ont séjourné assez longtemps dans leur logement pour figurer dans la base de sondage. Un pays de transit est une étape migratoire intermédiaire entre l'étape initiale et l'étape d'installation quelque soit sa durée (> 3 mois) et sa localisation. Ainsi, la Colombie ou l'Espagne peuvent être des étapes de transit, pour peu que le migrant y ait séjourné à un autre moment que lors de l'étape initiale ou d'installation. Une mono-migration est un parcours linéaire en deux étapes Colombie → Espagne ; une pluri-migration est un parcours en trois étapes ou plus. Le parcours migratoire sera ainsi appréhendé par les localisations successives des étapes migratoires ordonnées, et éventuellement par la durée de chaque étape.

C) Première méthode d'analyse : concaténation de parcours et cartographie

Nous proposons ici deux méthodes d'analyse simples de ces 1029 parcours, la première est la concaténation des parcours, qui prend en compte l'ordre des étapes mais pas la durée de chacune des étapes. Les codes en trois chiffres de tous les pays parcourus sont concaténés. La première ligne de la colonne « parcoursconcat » 343132108126108 se lit ainsi Colombie→Suisse→Espagne→Allemagne→Espagne (Figure 3). Sous Sas, c'est la fonction || qui permet de concaténer des chaînes de caractères :

Data parcours ; set parcours ;

Parcoursconcat=etape1||etape2||etape3||etape4||etape5||etape6||etape7||etape8||etape9 ;

Run ;

Figure 3. Variable d'analyse concaténant les étapes du parcours. (ENI, 2007)

PRÉSENTATION DES DONNÉES D'ANALYSE

| parcoursconcat |
|-----------------------------|
| 343132108126108 |
| 343301343108 |
| 343302108 |
| 343302108 |
| 343302108 |
| 343302115108 |
| 343302115302115302108103108 |
| 343302343108 |
| 343302343108 |
| 343302343108 |
| 343302343108 |
| 343302343108 |
| 343302343108 |
| 343302343108 |
| 343302343121343108 |
| 343302343324343108 |
| 343302343341343341343108 |

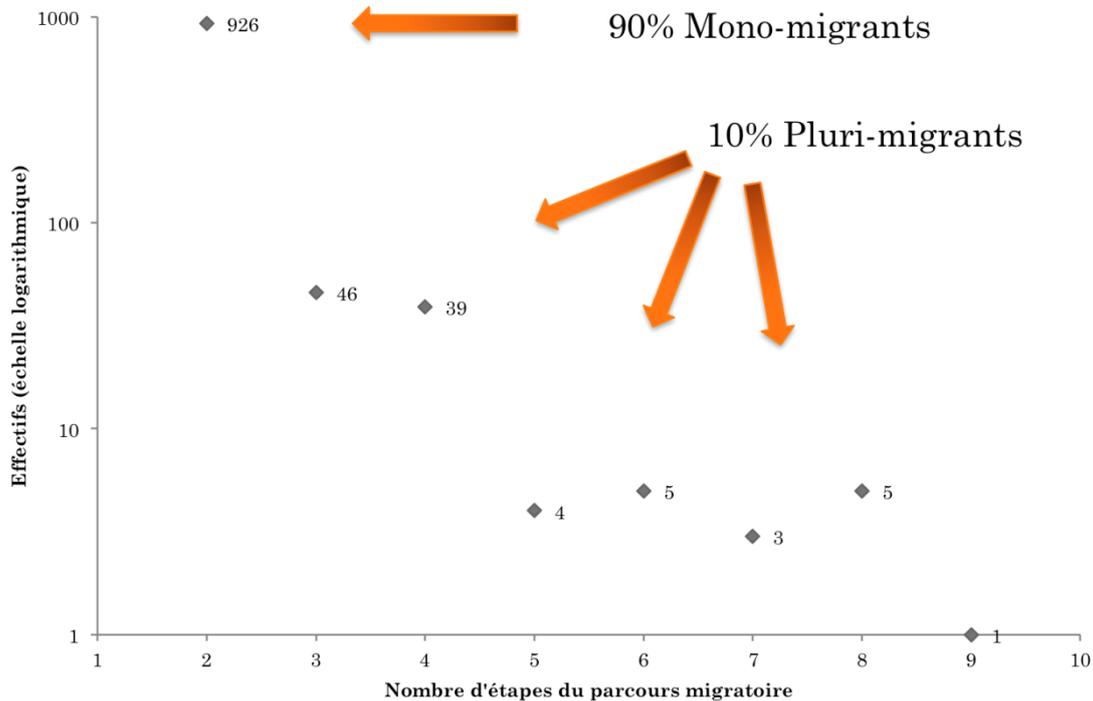
Concaténation de toutes les étapes migratoires sans prise en compte de la durée

Une première analyse exploratoire répondant à l'objectif de quantifier les pluri-migrants au sein d'un champ migratoire donné consiste à construire un compteur du nombre d'étapes dans le parcours. La fonction array sous SAS permet de calculer ce nombre. Après avoir vu quelle était la plus longue trajectoire, on peut créer un compteur du nombre d'étapes :

```
Data parcours ; set parcours ;  
Array etapes (9) etape1 etape2 etape3 etape4 etape5 etape6 etape7 etape8  
etape9 ;  
Do n=1 to 9 ;  
Nbetapes=0 ;  
If etapes(n) ne « » then nbetapes=nbetapes+1 ;  
End ;  
Run ;
```

On obtient ainsi la distribution des parcours selon le nombre d'étapes finales (Figure 4).

Figure 4. Distribution des 1029 parcours migratoires de Colombiens selon le nombre d'étapes. (ENI, 2007, Champ : 1029 parcours migratoires colombiens)



Contrairement à l'image véhiculée par les travaux contemporains sur les parcours migratoires, la majorité des parcours d'un champ migratoire donné ne sont pas des parcours « complexes » (Arab, 2008) mais sont linéaires en deux étapes (90%). Certes minoritaires, les pluri-migrations sont cependant représentées en quantité non négligeables dans l'échantillon (103 parcours en trois étapes ou plus). La majorité de ces pluri-migrations sont en trois (46) ou quatre étapes (39) et 18 parcours sont entre 5 et maximum 9 étapes.

Dès lors, nous pouvons établir une typologie des différents parcours allant de A (la Colombie) à B (l'Espagne) à partir d'un indicateur synthétique de la trajectoire, le nombre d'étapes, en distinguant les parcours linéaires (sans étapes de transit), des parcours en une étape de transit, en deux étapes de transit, ou en trois étapes de transit ou plus. Une distribution des pays de transit selon le type de parcours est ici pertinente, car elle permet de mettre en lumière que la plupart des parcours transitent par des pays européens ou américains et que seuls les parcours en trois étapes de transit affectent des destinations exotiques (Japon, Singapour, Chine, Corée du Sud, Philippines, Pakistan) (Figure 5).

Figure 5. Pays de transit (en nombre d'apparition dans les parcours) selon le type de parcours (ENI, 2007, Champ : 1029 personnes nées en Colombie)

| Type de parcours | Effectifs | Pays de transit (en nombre d'apparition dans l'ensemble des parcours de chaque classe) |
|---|-----------|---|
| Parcours linéaire C→E | 926 | - |
| Une étape de transit C→PT→E | 46 | IT (5) UK(4) AL(4) FR(3) PB(3) SU(2) GRE(1) SW(1) VEN (11) US(3) MX(1) CR(1) CU(1) AR(1) BR(1) CH(1) İS(1) |
| Deux étapes de transit C→PT1 →PT2→E | 39 | E(4) PB(2) UK(7) AL(1) IT(2) FR(2) AL(1) C(9) CA(1) US(7) CR(1) CH(1) VEN(11) ARU(1) İS(2) |
| Trois étapes de transit ou plus C→PT1 →...→ →PTn→E | 18 | FR(1) SW(1) E(6) IT(3) UK(1) CU(1) CR(1) SU(1) AL(1) BE(1) PB(1) CHY(1) NOR(1) ARU(1) C(21) US(9) PA(6) BO(2) BR(4) VEN(4) CR(1) MX(2) PG(1) EQ(3) PÉ(1) İS(1) COR(1) JA(2) PAK (1) CHI (1) PHI(1) SIN(1) |
| Abréviations : C Colombie, E Espagne, PT Pays de transit, IT Italie, UK Royaume Uni, AL Allemagne, FR France, PB Pays-Bas, SW Suède, GRE Grèce, VEN Venezuela, US États-Unis, MX Mexique, CR Costa Rica, CU Cuba, AR Argentine, BR Brésil, CH Chili, İS Israël, ARU Aruba, BE Belgique, PA Panama, BO Bolivie, PG Paraguay, CA Canada, EQ Équateur, PÉ Pérou, CHY Chypre, NOR Norvège, COR Corée du Sud, JA Japon, PA Pakistan, CHI Chine, PHI Philippines, SIN Singapour | | |

Prendre globalement l'ensemble des parcours migratoires individuels répond à l'objectif de saisir le substrat spatial du champ migratoire colombo-espagnol. Nous nous inscrivons ici dans une démarche qui vise à « saisir l'interaction entre échelons individuel et collectif », entre les trajectoires individuelles et le champ migratoire, « agrégat » de parcours migratoires individuels (CIST). Une représentation possible pour appréhender globalement l'ensemble des trajectoires individuelles est de projeter tous les parcours sur une mappemonde (Figure 6). Une telle méthode cartographique, même si elle ne tient pas compte de l'importance de chaque route en termes de passage, permet cependant de visualiser la diversité des routes migratoires empruntées pour aller d'un point A à un point B. On en compte en effet 76, que ces routes soient récurrentes ou singulières. La plupart de ces routes sont intra-américaines, intra-européennes ou transatlantiques. Le reste du monde n'est pas parcouru hormis quelques pays asiatiques qui figurent ici du fait d'un très petit nombre de migrants.

Figure 6. Ensemble des 76 routes migratoires (récurrentes et singulières) des 1029 parcours migratoires de Colombiens enquêtés par ENI (ENI, 2007, champ : 1029 personnes nées en Colombie)



Figure 7. Ensemble des 76 routes migratoires (récurrentes et singulières) des 1029 parcours migratoires de Colombiens enquêtés par ENI sans fond de carte (ENI, 2007, champ : 1029 personnes nées en Colombie)

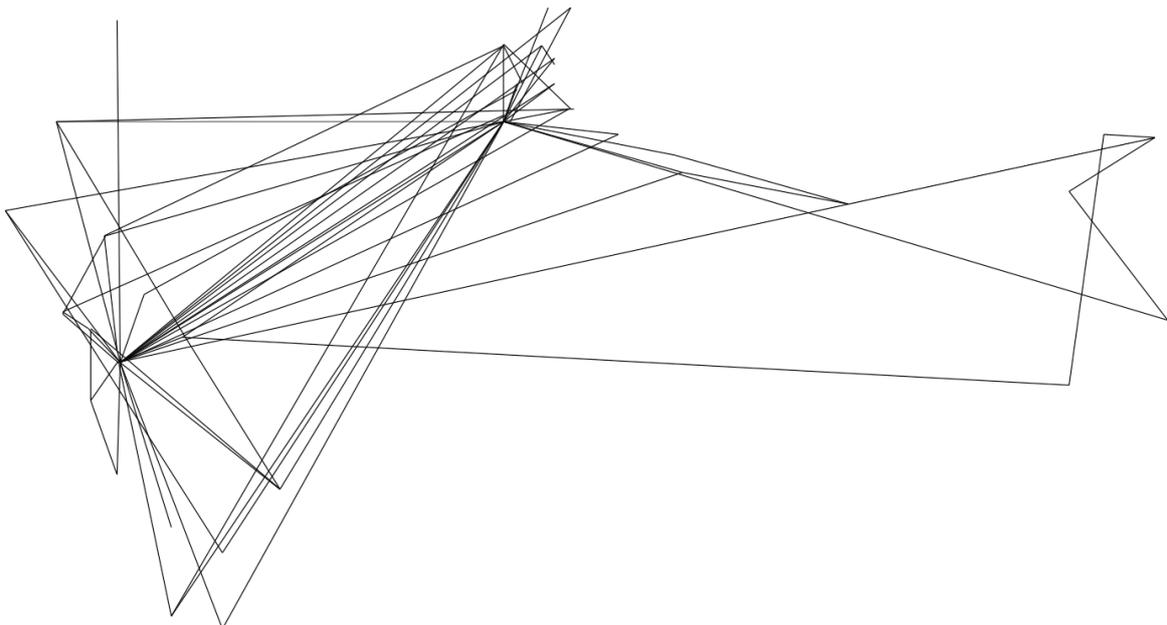
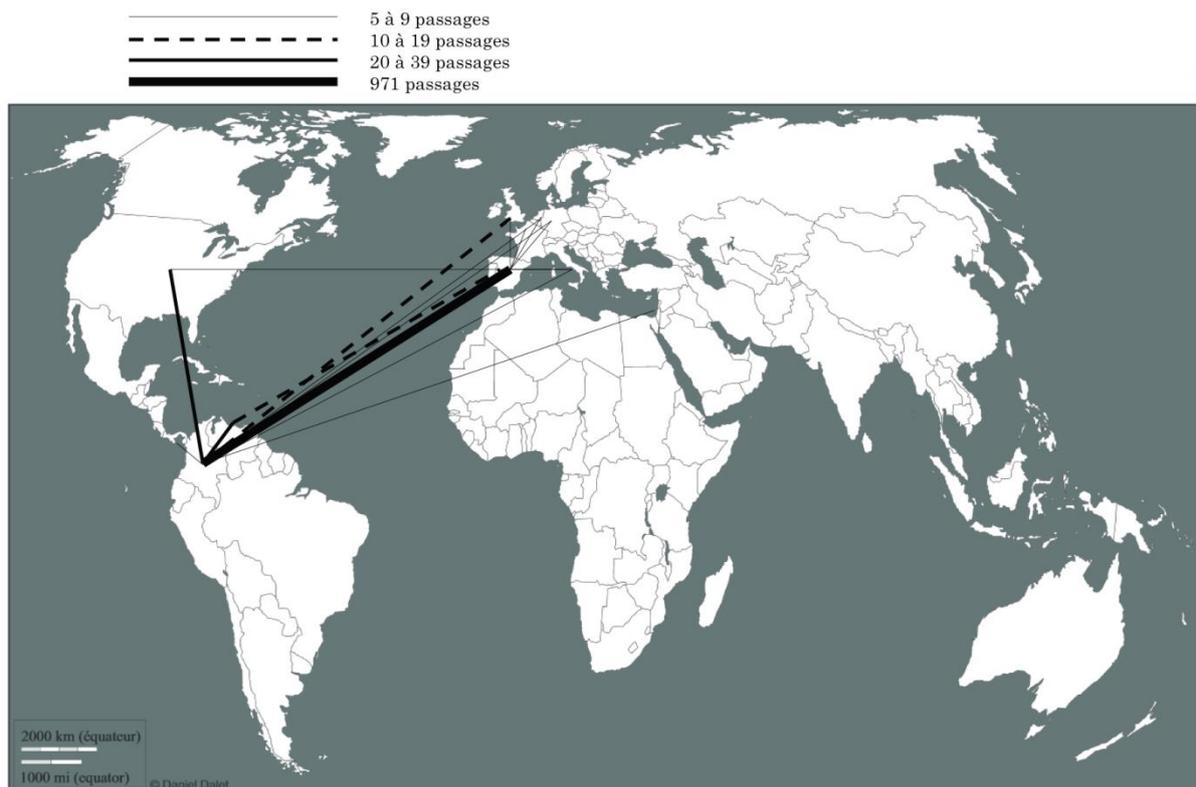


Figure 8. Principales routes migratoires récurrentes des 1029 parcours migratoires de Colombiens enquêtés par ENI (ENI, 2007, champ : 1029 personnes nées en Colombie)



Une autre représentation possible pour visualiser l'ossature du champ migratoire consiste à projeter les routes migratoires sans le fond de carte (Figure 7). Une telle représentation permet de s'attarder sur les formes géométriques qui dessinent le champ migratoire. Nous remarquons ici sa forme triangulaire, dont les trois angles correspondent aux trois pôles du champ migratoire colombien évoqués plus haut (Amérique du Nord, pays voisin, Europe de l'ouest).

S'il s'agit de préciser quelles routes migratoires sont les plus empruntées, une méthode consiste à pondérer les routes migratoires par le nombre de passage de migrants qui les affectent (Figure 8). Sur cette carte, où n'apparaissent que les routes migratoires récurrentes les plus fréquentées, on remarque une hiérarchie forte entre les différents pays de transit, les routes Colombie-Venezuela et Colombie-États-Unis, étant les plus fréquentées après la route directe Colombie-Espagne. Des routes migratoires secondaires sont ainsi mises en lumière (Colombie-Royaume-Uni, Venezuela-Espagne). Enfin, un certain nombre de routes tertiaires mettent en évidence des étapes de transit, peu documentées par la littérature sur le sujet (Colombie-Panama, États-Unis-Italie, Royaume-Uni-Espagne, Colombie-Pays-Bas, Colombie-Allemagne, Pays-Bas-Espagne, Allemagne-Espagne, France-Espagne, Colombie-Italie, Colombie-Israël).

La limite principale de l'approche des parcours migratoires par la concaténation des étapes successives, est qu'elle ne prend pas en compte la durée passée dans chaque étape, confondant

ainsi des étapes de courtes durées, (effectivement assimilables à des étapes de transit) avec des étapes de longue durée (une étape supérieure à 10 ans est-elle encore une étape de transit ?).

Pour pallier ce problème méthodologique, nous utiliserons l'analyse de séquences, qui consiste à associer à chaque moment d'un temps continu un état spécifique de la trajectoire.

D) Deuxième méthode d'analyse : analyse de séquences et typologie par *optimal matching*, chronogrammes et tapis

« Une séquence se définit comme une liste d'éléments ordonnés, [...], l'analyse de séquences [...] est un corpus de techniques analytiques traitant les données sous forme de séquences » (Robette, 2011, p.35). En démographie, l'analyse de séquences est utilisée pour explorer, décrire des trajectoires, des parcours de vie, quel que soit le phénomène étudié. Cette méthode conviendrait donc *a priori* à l'étude des parcours migratoires internationaux, qui sont bien une liste d'étapes migratoires ordonnées. Cependant, il est préférable dans l'analyse de séquences de travailler sur un corpus de séquences homogènes, or ce n'est pas le cas de nos 1029 parcours qui se déploient sur des parcours de vie hétérogènes, certains migrants étant plus jeunes que d'autres au moment de l'enquête (2007). C'est pourquoi nous choisissons de travailler dans un premier temps uniquement sur les parcours complets jusqu'à 35 ans, c'est-à-dire des personnes ayant vécu au moins jusqu'à 35 ans atteints au moment de l'enquête (526 personnes). On recode donc l'ensemble de ces 526 parcours en 35 variables correspondant chacune à une année-vécue (Figure 9). Les états possibles sont au nombre de 7, soit l'individu est en Colombie (1), soit il est en Espagne (2), soit il est dans un des pays de transit de sa trajectoire (états 3 à 7) (Figure 10). Nous voyons ici qu'on perd l'information sur la localisation géographique des étapes de transit, pour ne retenir que leur ordre d'apparition dans le parcours. En revanche, on gagne en précision sur la durée passée dans chaque état.

Une fois cette opération effectuée, il convient de classer ces différents parcours. Nous choisissons ici la méthode par *optimal matching* (appariement optimal), qui permet d'étudier la dissimilarité entre chaque paire de séquences au sein d'un échantillon. Pour mesurer cette dissimilarité, nous adoptons la méthode *indel* d'insertion-suppression, qui renvoie au nombre d'opérations d'insertion et de suppression d'états nécessaires pour changer une séquence en l'autre. Cette méthode a été reprise telle quelle du manuel de Nicolas Robette consacrée à l'étude des trajectoires, reprenant également les paramètres définis pour établir les couts de substitutions mesurant la dissimilarité (Robette, 2011, p. 75-78).

Une fois construite la matrice de dissimilarité, nous avons effectué une classification ascendante hiérarchique (CAH) selon le critère de Ward, dont la structure est représentée dans le dendrogramme (Figure 11). L'allure de cet arbre invite à choisir cinq classes pour établir une typologie des différents parcours complets jusqu'à 35 ans.

Nous avons ensuite représenté les 5 classes de parcours à partir de « tapis » ou index-plots qui se lisent ainsi : l'axe des abscisses représente l'âge atteint, dans l'axe des ordonnées, chaque ligne correspond à un parcours individuel (Figure 12).

Figure 9. Traitements des données sur les parcours effectués en vue de l'analyse de séquence I.

- Contrainte: on ferme à 35 ans pour avoir un nombre optimum de trajectoires complètes jusqu'à un même âge (n passe de 1029 à 526)
- On code les différents états :
 - 1=Colombie
 - 2=Espagne
 - 3=Pays de transit 1
 - 4=Pays de transit 2
 - 5=Pays de transit 3
 - 6=Pays de transit 4
 - 7=Pays de transit 5

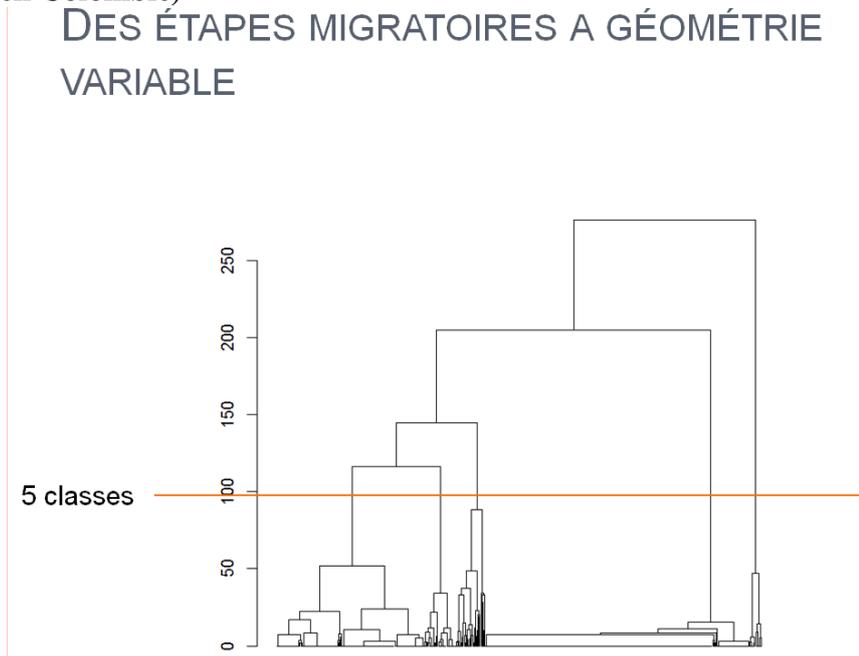
Figure 10. Disposition des données sur les parcours en vue de l'analyse de séquences I

DISPOSITION DES DONNÉES

| | e22 | e23 | e24 | e25 | e26 | e27 | e28 | e29 | e30 | e31 | e32 | e33 | e34 | e35 |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 353 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 354 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 355 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 356 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 357 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 358 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 359 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 360 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 |
| 361 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 |
| 362 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 363 | | | | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 |
| 364 | | | | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 |
| 365 | | | | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 366 | | | | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 367 | | | | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 368 | | | | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 |
| 369 | | | | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 |
| 370 | | | | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 |
| 371 | | | | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 372 | | | | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 373 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 374 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 375 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 376 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 377 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 378 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 379 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 |
| 380 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 |
| 381 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 |
| 382 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 2 | 2 | 2 |
| 383 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 384 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 385 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 |

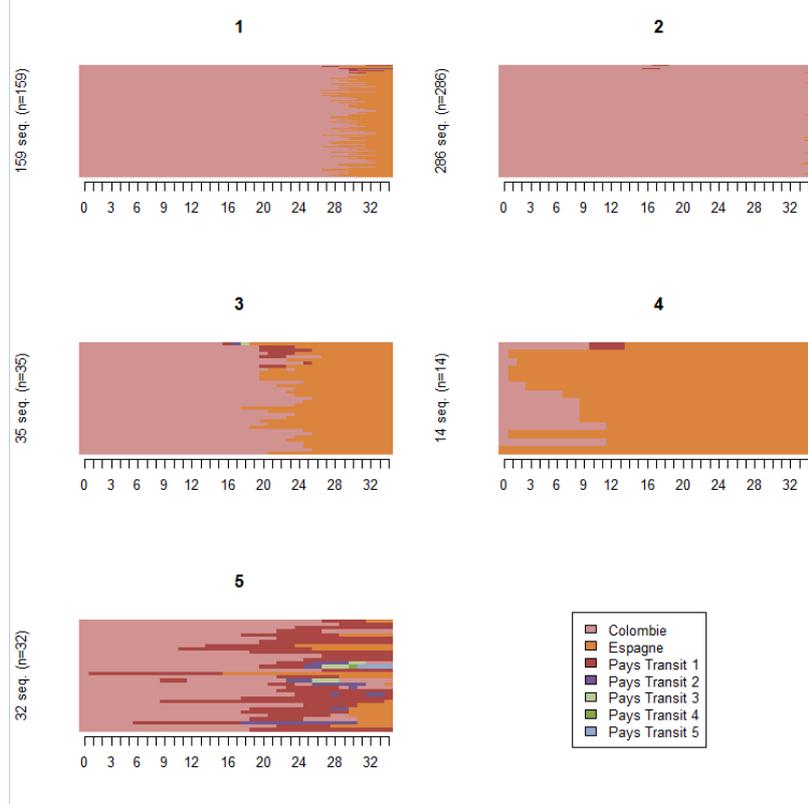
Un Vecteur colonne pour chaque année vécue

Figure 11. Dendrogramme de la classification ascendante hiérarchique effectuée sur les séquences de 1 à 35 ans (ENI, 2007, champ : 526 parcours complets de 1 à 35 ans débutant en Colombie)



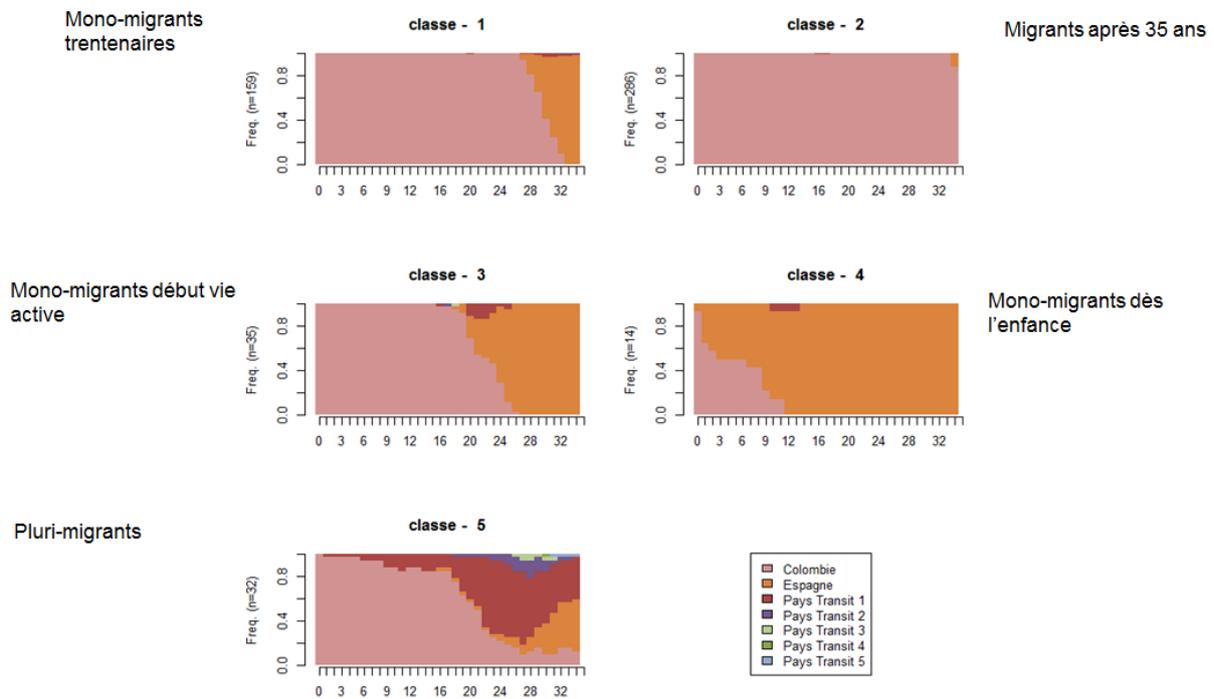
Les tapis des cinq classes permettent une première lecture exploratoire de la diversité des parcours. En effet, parmi ces cinq classes nous distinguons celle qui n'a qu'une couleur (un seul état au cours du parcours jusqu'à 35 ans, classe 2), de celles qui ont deux couleurs (une étape « saumon » en Colombie puis une étape « orange » en Espagne, classes 1, 3 et 4), de celle qui a plusieurs couleurs (des états autres que l'état Colombie et l'état Espagne dans le parcours jusqu'à 35 ans, classe 5). Les classes 1, 3 et 4 correspondent donc à des mono-migrations (Colombie-Espagne) avec un âge à la migration discriminant. La classe 1 regroupe des mono-migrants ayant migré autour de 30 ans, ce sont donc des « mono-migrants trentenaires » (n=159), la classe 3 regroupe surtout des mono-migrants ayant migré autour de 25 ans, ce sont donc des « mono-migrants au début de la vie active » (n=35) alors que la classe 4 rassemble des mono-migrations effectuées à des âges très jeunes (avant 12 ans), ce sont donc des « mono-migrations dès l'enfance » (n=8). Il est impossible de savoir si la classe 2 est composée de mono-migrants ou de pluri-migrants, car à 35 ans, aucun d'eux n'avait migré, ce sont donc des « migrants après 35 ans » (n=286). La dernière classe est composée de personnes ayant connu des états « rouge », « violet », « vert » ou « bleu ciel », c'est-à-dire des étapes de transit, ce sont donc le groupe des « pluri-migrants avant 35 ans » (n=32).

Figure 12. Tapis, *Index-plots* des 5 classes de parcours migratoires complets jusqu'à 35 ans (ENI, 2007, champ : 526 parcours complets de 1 à 35 ans débutant en Colombie)



Une représentation des classes partir d'un chronogramme permet de mieux visualiser leurs spécificités. Il se lit ainsi : en abscisse les années vécues, et en ordonnées, la part des individus de la classe concernée par chaque état, le mode de lecture du chronogramme est donc vertical (Figure 13). La représentation en chronogramme permet en outre d'explorer la diversité au sein d'une même classe. Dans la catégorie des pluri-migrants qui nous intéresse, on observe en effet une durée très variable des étapes de transit, allant d'un an à plus de dix ans. Ces étapes de transit de longue durée peuvent-elles encore être considérées comme des étapes de transit, ne s'agit-il pas plutôt d'enchaînement d'étapes d'installation ?

Figure 13. Chronogrammes des 5 classes de parcours migratoires complets jusqu'à 35 ans (ENI, 2007, champ : 526 parcours complets de 1 à 35 ans débutant en Colombie)

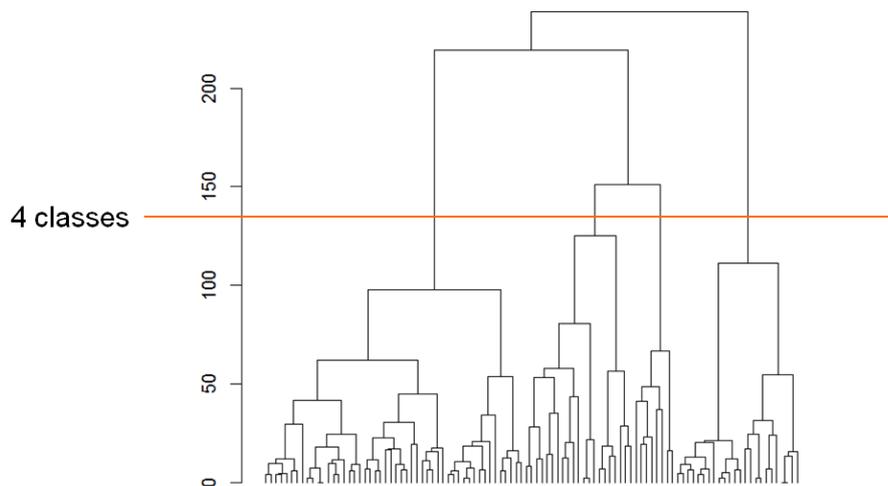


C'est cette diversité des parcours de pluri-migrants que nous souhaitons explorer dans l'analyse de séquences suivante. Une contrainte importante dans l'analyse des trajectoires est celle posée par la « censure à droite », c'est-à-dire par des échantillons non-homogènes en termes d'âge atteint à l'enquête. C'est précisément celle qui s'impose à notre analyse, tous les pluri-migrants n'ont pas vécu autant de temps. Nous choisissons ici de contourner cette difficulté en proposant, à titre extrêmement exploratoire, de coder un huitième état par rapport à l'analyse de séquences I, qui serait un état « non-vécu » et qui figurera en bleu dans les représentations graphiques suivantes. Au lieu de fermer les séquences à 35 ans, nous proposons de les fermer à 60 ans (Figure 14). Dès lors, plus l'individu aura vécu d'années non-vécues, plus il sera jeune. Au même titre que les autres états réellement vécus, l'*optimal matching* prendra en compte cet état non-vécu comme critère classant dans la constitution de la typologie, l'âge sera donc un critère important dans la caractérisation des différentes classes. Afin d'obtenir un nombre optimum d'effectifs dans chaque classe, nous ne retiendrons que 4 classes dans la CAH (Figure 15).

Figure 14. Traitements des données sur les parcours effectués en vue de l'analyse de séquence II.

- Contrainte: on ne prend que les parcours non linéaires et on ferme à 60 ans en codant les années non vécues par 0 (n passe de 1029 à 103)
- On code les différents états :
 - 0=Année non-vécue
 - 1=Colombie
 - 2=Espagne
 - 3=Pays de transit 1
 - 4=Pays de transit 2
 - 5=Pays de transit 3
 - 6=Pays de transit 4
 - 7=Pays de transit 5

Figure 15. Dendrogramme de la classification ascendante hiérarchique effectuée sur les séquences de 1 à 60 ans (ENI, 2007, champ : 103 parcours de pluri-migrants incomplets de 1 à 60 ans débutant en Colombie)



La représentation en tapis des 4 classes (Figure 16) rend compte de deux critères classant, la longueur des étapes de transit (plutôt courtes dans les classes 1 et 3, plutôt longues dans les classes 2 et 4) et la longueur de la période non-vécue (plutôt longue dans les classes 1 et 4 et plutôt courte dans les classes 2 et 3). Les chronogrammes (Figure 17) permettent de représenter les spécificités de chacune de ces classes. La classe 1 est donc composée de parcours jeunes (terminé avant 43 ans) ayant de très courtes étapes de transit (<10 ans), ce sont donc de « jeunes pluri-migrations de transit » (n=50), alors que la classe 4 est plutôt constituée de parcours jeunes (60% de la classe avait fini son parcours avant 43 ans) et de

longues étapes de transit, qu'il conviendrait plutôt d'appeler des étapes d'installation, ce sont donc des « jeunes pluri-migrations d'installation » (n=8). Au contraire, les classes 3 et 4 sont plutôt constituées par des parcours longs (50% des parcours se poursuivent au-delà de 50 ans), mais avec des étapes de transit plutôt courtes dans la classe 3 et plutôt longues dans la classe 4. La classe 3 regroupe donc des « pluri-migrations de transit âgées » (n=24) tandis que la classe 2 correspond à des « pluri-migrations âgées d'installation » (n=21).

Figure 16. Tapis, *Index-plots* des 4 classes de parcours pluri-migratoires incomplets jusqu'à 60 ans (ENI, 2007, champ : 103 parcours de pluri-migrants incomplets de 1 à 60 ans débutant en Colombie)

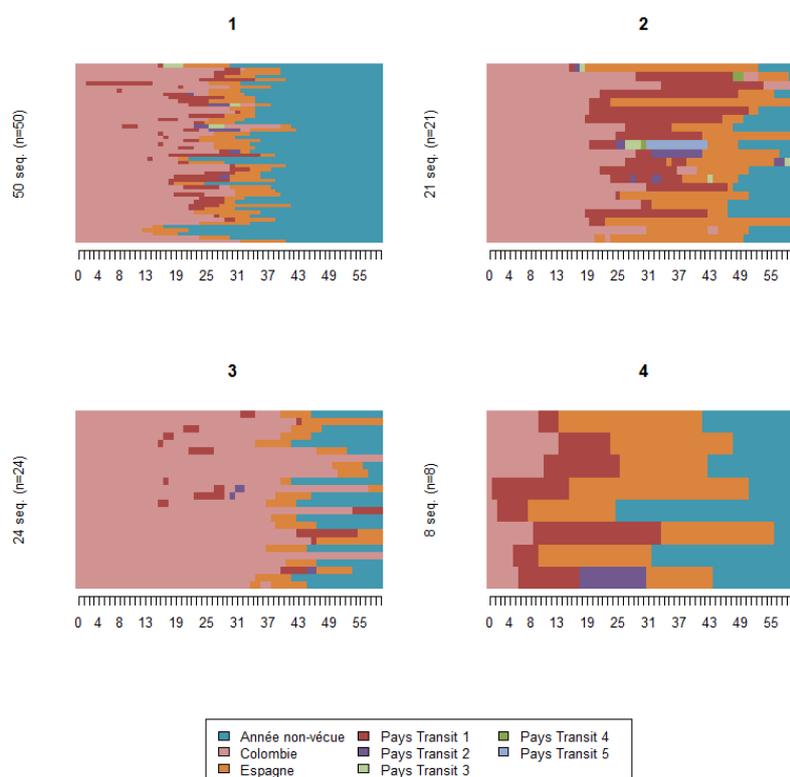
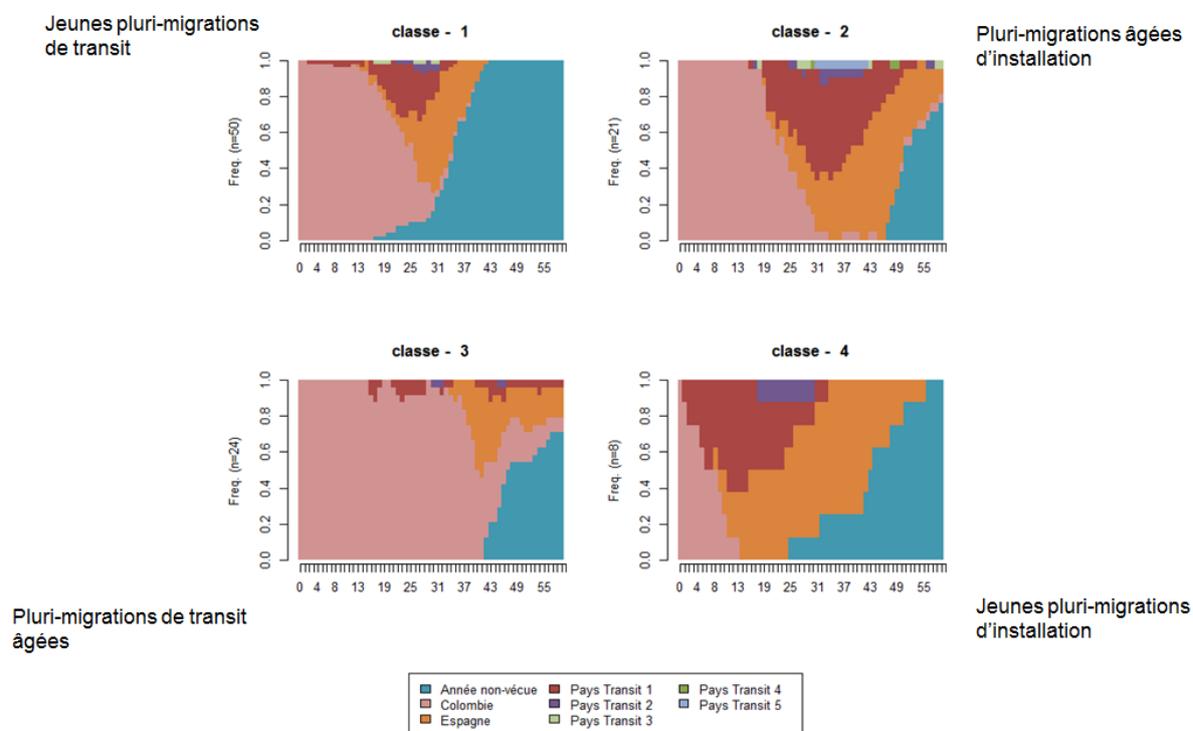


Figure 17. Chronogrammes des 4 classes de parcours pluri-migratoires incomplets jusqu'à 60 ans (ENI, 2007, champ : 103 parcours de pluri-migrants incomplets de 1 à 60 ans débutant en Colombie)



E) Bilan des apports et limites de cette étude exploratoire

Cette étude exploratoire propose une approche de la complexité d'un champ migratoire donné, le champ migratoire des Colombiens installés en Espagne, en privilégiant une entrée par les trajectoires individuelles, ici conçues comme succession d'étapes migratoires internationales plus ou moins longues entre le pays de naissance et le pays d'installation. Elle souhaite interroger l'adéquation de concepts géographiques issus de travaux empiriques de nature qualitative (champ migratoire, pluri-migrations) avec une réalité migratoire appréhendée ici de façon quantitative. Voici les conclusions provisoires qui peuvent en être tirées.

Le champ migratoire colombo-espagnol fonctionne principalement de façon bipolaire, c'est-à-dire au sein du couple migratoire formé par la Colombie et l'Espagne (90%). Cependant, une minorité de parcours migratoires sont des pluri-migrations qui mettent en relation d'autres espaces nationaux en dehors du couple migratoire. La cartographie complexe dégagée à partir des parcours individuels atteste de l'existence d'un phénomène de ramification du champ migratoire colombo-espagnol, c'est-à-dire de mise en relation d'un couple migratoire avec d'autres espaces migratoires.

Si la plupart de ces espaces tiers s'inscrivent dans d'autres champs migratoires colombiens situés dans des pays qui sont par ailleurs des lieux d'installation (Venezuela, États-Unis, Panama en Amérique, Royaume-Uni, France, Allemagne en Europe), un résultat peu attendu de l'étude, et donc relativement innovant, est que le champ migratoire colombo-espagnol est relié à des pays de transit, jusque-là ignorés par les études migratoires sur la Colombie, comme les Pays-Bas, l'Italie ou encore Israël.

Un autre apport de l'étude est d'avoir mis en lumière la diversité des âges à la première migration internationale (de l'enfance jusqu'à la fin de la vie active) ainsi que la variabilité des durées des étapes de transit (de trois mois à plus de dix années). Ce dernier apport incite à remettre en question la notion même d'étape de transit. Certaines pluri-migrations sont en effet davantage une succession d'étapes d'installation que des étapes de transit dans un parcours orienté vers l'Espagne.

Les limites de cette étude sont nombreuses. Nous évoquons ici non exhaustivement les plus importantes.

Telle qu'elles ont été menées, les analyses de séquence ne permettent pas de contextualiser les étapes migratoires dans des phénomènes macro-historiques (changement dans les politiques migratoires, crises économiques en Colombie et en Espagne, ...), il aurait fallu pour en tenir compte, situer les étapes dans les années calendaires et non dans les âges individuels.

Comme dans la plupart des études sur les trajectoires, se pose le problème de la censure à droite (et à gauche), particulièrement dans un échantillon aussi petit (103 pluri-migrations). La méthode de codage des années non-vécues utilisée ici est problématique dans la mesure où elle peut expliquer une part importante de la distance inter-classes après appariement optimal et jouer ainsi plus qu'il ne faut dans la constitution des typologies.

Bibliographie

- Arab C., 2008, « La circulation migratoire : une notion pour penser les migrations internationales », *e-migrinter* n°1
- Arab C., 2009, « *Circulants marocains en réseau. La diversité des itinéraires et des routes migratoires* » in Faret L., Cortès G., *Les circulations transnationales. Lire les turbulences migratoires contemporaines*, Collection géographie humaine, Armand Colin, Paris, p.73-89.
- Béteille R., 1974, *Les aveyronnais, essai géographique sur l'espace humain*, thèse d'État soutenue à l'Université de Toulouse-le-Mirail en mars 1974, Poitiers, Impr. L'Union, 1974, 576p.
- CIST, « Mobilités, identités et territoires », site du Collège International des Sciences du Territoire
- Córdoba J.H., 2014, *Mobilité internationale et dynamiques résidentielles à Bogotá*, Thèse, Université européenne de Bretagne, 421 p.
- Courgeau D., 1970, *Les champs migratoires en France*, Cahiers de l'Ined, n°58, Paris, PUF, 158p.
- Gincel A., 2007, « Santuario : un village colombien à Paris », *Hommes et migrations*, n°1270.
- González F., Echeverri B., 2009, « Los inmigrantes colombianos en España », in Reher D.-S., Requena M., *Las múltiples caras de la inmigración en España*, p.153-184
- Guarnizo, 2004, *Seminario sobre migración internacional colombiana y la conformación de comunidades transnacionales*, Colombianosune, Ministerio de relaciones exteriores de Colombia, 207 p.
- INE, 2007-a, *Encuesta Nacional de Inmigrantes. Metodología*, 33 p.
- INE, 2007-b, *Encuesta Nacional de Inmigrantes. Cuestionario*, 64 p.
- Ma Mung E., 1994, « Non-lieu et utopie : la diaspora chinoise et le territoire », *L'Espace Géographique*, XXIII, 2, p.106-113
- Ma Mung E., Dorai K., Hily M.-A., Loyer F., 1998, *La circulation migratoire, bilan des travaux*. Synthèse. *Migrations études*, 1998, pp. 1-12
- Montaña Mestizo V., 2014, « Colombianos y Latinos de París, en 1878 », *Pluralis Revista*
- Moutin C., 2012, *Trajectoires de migrants colombiens de retour à Bogota : des histoires de familles*, mémoire, université de Poitiers, 99 p.
- Robette N., 2011, *Explorer et décrire les parcours de vie. Les typologies de trajectoires*, *Les Clefs pour*, CEPED, 85 p.
- Rolland D., Touzalin M.-H., 1994, « Un miroir déformant. Les latino-américains à Paris depuis 1945 », in Mares A., Milza P., *Le Paris des étrangers depuis 1945*, Publications de la Sorbonne, p. 263-291
- Roulleau-Berger L., 2009, « Circulations, encastrement spatial et carrières migratoires de femmes venant du Maghreb, d'Afrique subsaharienne, d'Europe de l'Est et de Chine continentale » in Faret L., Cortès G., *Les circulations transnationales. Lire les turbulences migratoires contemporaines*, Collection géographie humaine, Armand Colin.
- Simon G., 1981, « Les Tunisiens : promotion des investissements et retours », in Garson J.-P., Tapinos G., *L'argent des immigrés : revenus, épargne et transferts de huit nationalités immigrées en France*, Paris : PUF, Ined, Travaux et documents. Cahier 94, p. 219-245
- Simon G., 2002-a, « Penser globalement les migrations », *Revue Projet* 4/2002 (n° 272), p. 37-45
- Simon G., 2002-b, « Les migrations internationales », in *Population et sociétés*, n° 382, p. 1-4
- Simon G., 2006, « Migrations, la spatialisation du regard », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 22 – n°2

Les trajectoires des victimes de violence sexuelles. Parcours affectifs, parcours sexuels et mal-être

Alice Debauche (Université de Strasbourg, Sage-UMR 7363, Ined)

Questionnements scientifiques : Pourquoi s'intéresser aux trajectoires des victimes de violences sexuelles ?

L'intérêt scientifique pour les trajectoires de victimes de violences sexuelles ne peut être envisagé sans prendre en compte les enjeux politiques et sociaux autour de cette question. Un ensemble de normes sociales plus ou moins diffuses régit ce que doivent être les victimes de violences, la place qu'elles doivent occuper et les comportements qu'elles doivent adopter. La survenue de violences sexuelles conduit ainsi les personnes victimes à devenir l'objet d'injonctions normatives souvent pesantes. Le poids de ces normes, injonctions et stéréotypes a longtemps condamné les victimes qui révélaient les violences à une forme de mort sociale, par le biais du stigmatisme qui pesait sur elles et, selon les cas, pouvait les exclure du marché matrimonial ou les condamner pour adultère ou luxure (Vigarello, 1998). Les victimes étaient en quelque sorte condamnées au silence.

Les transformations sociales – individualisation ; abaissement des seuils de l'intolérable ; perte de prégnance des religions – combinées aux transformations ayant affecté le statut des femmes sous l'influence des mouvements féministes ont conduit à une (relative) libération de la parole et à l'émergence d'une figure de la victime, objet d'un traitement social, politique et scientifique (Bajos, Bozon et *al.*, 2008). Désormais, le stigmatisme influence moins leur position sociale et familiale, mais pèse, sous une forme renouvelée, sur leur vie psychique et affective. Des discours dérivés des sciences du psychisme ainsi que certaines pratiques et représentations des institutions de la police, de la justice et de l'aide sociale peuvent constituer des formes d'injonction au traumatisme (Fassin et Rechtman, 2007). La mort psychique a remplacé la mort physique et sociale, comme l'exprime l'auteure Virginie Despentes (2006) : « *Post-viol, la seule attitude tolérée consiste à retourner la violence contre soi. Prendre vingt kilos, par exemple, sortir du marché sexuel, puisqu'on a été abîmées, se soustraire soi-même au désir. En France, on ne tue pas les femmes à qui c'est arrivé, mais on attend d'elles qu'elles aient la décence de se signaler en tant que marchandises endommagées, polluées.* »

La place accordée aux discours sur le psychisme et aux pratiques associées se retrouve par exemple dans la pratique de l'expertise psychiatrique pour estimer les dommages subis, pensés en termes de conséquences psychologiques et de traumatisme. L'expertise psychiatrique a aussi longtemps constitué une évaluation de la crédibilité des victimes, mais cette pratique a été abandonnée au cours des années 1990, sous la pression des associations féministes et de victimes. L'institution judiciaire confie ainsi l'évaluation du préjudice aux experts psychiatres, entérinant l'idée que les conséquences néfastes des violences s'expriment principalement sur le plan de la psychologie des victimes. Les psychiatres et psychologues occupent donc une place prépondérante dans la prise en charge des victimes, et sont les principaux producteurs de discours sur ces dernières.

Les travaux de psychologie portant sur les victimes de violences sexuelles se sont développés dès les années 1970, d'abord aux États-Unis d'Amérique avant d'essaimer en France, notamment afin de fournir un cadre aux pratiques d'expertise. Ces travaux sont traversés par deux grandes dichotomies d'une part entre les violences sur mineurs ou sur enfants *versus* les violences sur adultes et d'autre part entre des conséquences à court terme *versus* les conséquences à long terme. Plusieurs tendances peuvent être observées à partir de ces travaux (Debauche, 2011) :

- ils accordent une place très importante aux conséquences des violences sur les plans affectifs et sexuels ;
- ils produisent souvent une image de parcours très dégradés pour les victimes, notamment lors de l'examen des conséquences à long terme ;
- ils envisagent souvent la conformité des parcours des victimes aux normes en vigueur, ou aux parcours majoritaires, comme une preuve de *résilience* de la part des victimes dont il s'agit d'envisager les déterminants psychiques ou sociaux.

Ces tendances conduisent à plusieurs remarques ou critiques. D'abord, les travaux féministes sur les violences ont permis de dénaturaliser le viol, montrant qu'il s'agit au moins autant de violence que de sexualité (Debauche, 2007). Le fait d'envisager en premier lieu les conséquences sur les relations affectives et sexuelles des victimes revient à replacer les violences sexuelles du côté de la sexualité. Les conséquences sur les trajectoires scolaires, professionnelles ou résidentielles sont très rarement envisagées, de même que les conséquences sur les modes de vie, comme si seul l'aspect sexuel prévalait.

Ensuite, les travaux psy sur les victimes de violences s'appuient le plus souvent sur des échantillons cliniques de victimes, dont la caractéristique principale est de s'être adressée ou d'avoir été adressé à un praticien (dans un cadre judiciaire ou non). Les échantillons sur lesquels s'appuient les analyses sont donc fortement biaisés et l'on peut supposer que l'évaluation quantitative des conséquences en est d'autant plus négative, notamment en ce qui concerne les évaluations des conséquences en termes de santé physique ou mentale.

De plus, les travaux sur les parcours affectifs ou sexuels sont souvent emprunts de normativité : on envisage le fait d'avoir trop de partenaires sexuels (multipartenariat) ou de ne pas en avoir, d'être impliqué dans des unions non mariées ou non cohabitantes, ou encore le célibat comme autant de signes traduisant une intimité perturbée ou un parcours atypique, voir anormal et de symptôme d'un traumatisme résultant des violences.

Enfin, la notion de *résilience* renvoie à une notion physique désignant le fait de reprendre sa forme initiale après une perturbation. Ainsi, le processus privilégié correspond, au moins dans le vocabulaire employé, à un effacement de l'événement, interdisant toute lecture « positive » de celui-ci, notamment en termes d'*agency* ou capacité d'agir. Les analyses portant sur la santé physique ou mentale des victimes se concentrent sur des indicateurs traduisant une santé mentale dégradée, signes d'une violence retournée contre soi (tentative de suicide ou trouble du comportement alimentaire en particulier), ou abus de substance. Ces indicateurs sont en accord avec les observations cliniques effectuées par les praticiens ou celles formulées par les associations de victimes, mais produisent, notamment par leur juxtaposition, une image de la victime de violence sexuelle comme une personne traumatisée sur le long terme, alimentant ainsi les stéréotypes de la « victime à vie ».

Ce contexte scientifique invite à réexaminer les trajectoires des victimes de violences sexuelles d'un point de vue sociologique, afin notamment de procéder à un examen critique des résultats des travaux psy sur la question.

À cet intérêt scientifique s'ajoutent des enjeux théoriques et méthodologiques relatifs à la notion même de trajectoire. Il s'agit en effet d'examiner la façon dont les violences sexuelles affectent (ou non) les parcours biographiques de personnes. L'une des principales difficultés réside dans la façon même dont il convient de considérer les violences sexuelles. S'agit-il d'un événement ou d'un processus ? Les violences sexuelles ne correspondent pas toutes à l'image stéréotypée que l'on se fait du viol, un événement soudain et se produisant sur un temps relativement court. Lorsqu'elles s'exercent dans le cadre familial ou conjugal

notamment, les violences sexuelles peuvent se répéter pendant de longues périodes, souvent plusieurs années, avec une fréquence très variable, de quelques fois par an à tous les jours ou presque. Selon qu'elles sont répétées ou non, les violences sexuelles peuvent être qualifiées de façon différente, comme événement ponctuel ou situation durable, affectant la façon dont il faudrait modéliser leur influence sur les parcours biographiques. Par ailleurs, étudier les trajectoires ne signifie pas évaluer les conséquences des violences, car il n'est guère possible, dans le cadre rétrospectif, de distinguer ce qui peut être ou non attribué à la survenue des violences sexuelles.

D'autres enjeux concernant plus spécifiquement les données, les méthodes et indicateurs utilisés et l'interprétation des résultats sont présentés au fil du texte, qui présente des éléments développés dans plusieurs travaux et vise à présenter quelques fils directeurs d'une recherche sur les trajectoires des victimes de violences sexuelles.

Sur quelles données ?

Quelles que soient leur forme et leur source, les données statistiques dont on dispose sur les victimes dépendent du fait qu'elles se sont identifiées, d'une façon ou d'une autre, comme telles. On ne dispose donc pas d'informations sur celles, potentiellement nombreuses, qui ne parlent jamais des violences les échantillons cliniques des recherches psy impliquent une consultation. Les analyses sur les données de police ou de justice nécessitent une plainte ou une procédure. Les données associatives dépendent du recours par les victimes ou quelqu'un de leur entourage. Les données d'enquêtes reposent sur les déclarations des personnes interrogées, qui peuvent « mentir » ou refuser de répondre. Les analyses que l'on est susceptibles de mener sur les victimes de violences sexuelles reposent donc largement sur leur mobilisation, or les analyses sur les recours montrent que ceux-ci sont faibles, de l'ordre de 5 à 20 % pour les plaintes (Fougeyrollas et Jaspard, 2002). Le risque de biais doit donc être pris en compte, même s'il est minimisé par le recours aux données d'enquêtes en population générale. Le recours aux données en population générale pose cependant le problème de s'appuyer sur des échantillons de « ménages ordinaires ». On sait par ailleurs que les victimes de violences, y compris sexuelles, sont surreprésentées parmi certaines populations spécifiques telles que les sans domiciles, ou les personnes vivant en institution (foyers, hôpitaux, etc.). Ces données permettent cependant de comparer, compte tenu des réserves précédentes, les profils et « trajectoires » de personnes qui déclarent des violences et de

personnes qui n'en déclarent pas. Une dernière difficulté tient au fait que l'on dispose uniquement de données rétrospectives ou subordonnées à la survenue de ces violences. Les informations dont on dispose ne permettent pas de décrire les caractéristiques des victimes au moment de la survenue des violences (ou à leur début) ni de comparer les trajectoires des victimes à celles de personnes ayant les mêmes caractéristiques au moment des violences.

Les données d'enquêtes comportant des informations sur les violences sexuelles sont aujourd'hui assez nombreuses. On trouve d'une part les enquêtes sur la sexualité (ACSF 1992 ; ACSJ 1994 ; CSF 2008 ; KABP Sida 2008), d'autre part les enquêtes sur la santé (Baromètres Santé 2000, 2005 et 2010 ; EVS 2008) et enfin les enquêtes sur les violences (Enveff 2000 ; CVS depuis 2007). Parmi celles-ci, les enquêtes sur la sexualité et l'enquête Enveff sont celles qui permettent de disposer du plus grand nombre d'informations, partiellement biographiques, sur les parcours des répondants, leur santé, et leurs biographies affectives et sexuelles.

Dans le cas de l'Enveff, l'échantillon n'est constitué que de femmes ce qui ne permet pas de comparer trajectoires des hommes et des femmes. Il faut de plus prendre en compte la relative rareté des violences sexuelles en population générale, surtout si l'on exclut les attouchements dont la perception peut être très variable selon les groupes sociaux. Outre le fait que ces données ne sont pas à proprement parler biographiques, la faiblesse des effectifs limite de toute façon le type d'analyse pouvant être mis en œuvre. Par exemple, l'enquête CSF comporte quelques centaines de femmes ayant déclaré des violences sexuelles, contre quelques dizaines d'hommes. Cette limite supplémentaire posée par les effectifs restreint une fois de plus les analyses pouvant être mises en œuvre, notamment pour tenir compte de la diversité des formes de violences sexuelles déjà évoquée.

Afin de pallier les limites des données d'enquête notamment sur le plan des effectifs, je me réfère aussi à un échantillon de victimes. J'ai constitué dans le cadre de ma thèse une base de données constituée à partir des appels passés au numéro anonyme et gratuit SOS Viols informations entre 1986 (année de lancement de la ligne d'écoute) à 2006. Cette base de données regroupe des informations sur les victimes, les violences, les agresseurs et les « conséquences » des violences sexuelles pour plus de 36.000 appels, ce qui permet des analyses détaillées en fonction des différentes variables disponibles.

La qualité de ces données est cependant bien moindre que celle de données d'enquête. En effet, elles sont constituées à partir des grilles d'appel remplies par les écoutantes à l'issue de

chaque nouvel appel. L'objectif initial de ces grilles est de faciliter les échanges avec les victimes et leurs proches afin, par exemple, qu'une victime qui appelle l'association une seconde fois n'ait pas à répété son histoire. Les principales informations concernant l'appelant, la victime si elle est différente, les faits, l'agresseur et les suites (policières, judiciaires, médicales et psychologiques) sont ainsi enregistrés, mais la pratique de l'association veut que les appelantes ne posent pas de questions, sauf lorsque l'information est nécessaire pour traiter l'appel (la ville de la victime si elle cherche une avocate spécialisée, par exemple). La base de données est donc constituée dans un objectif gestionnaire, et les principes de l'association font qu'il s'agit de données « à trous » : on ne dispose presque jamais de l'ensemble des informations de la grille pour un appel en particulier. Cette base de données est cependant essentielle pour mettre en évidence certains aspects saillants des parcours des victimes à la suite des violences, et orienter ainsi le choix des indicateurs pertinents dans les données d'enquêtes.

Avec quelles méthodes ?

Les remarques précédentes relatives à la forme et la qualité des données ont des implications évidentes sur les méthodes qu'il est possible de mettre en œuvre. L'absence de données proprement biographique interdit l'usage de méthodes telles que les analyses de séquences. On doit le plus souvent se contenter d'indications temporelles binaires : avant ou après.

Afin de traiter statistiquement la question des trajectoires de victimes de violences, il convient donc principalement d'identifier les indicateurs pertinents sur les victimes et leurs trajectoires, dans le cas présent des éléments concernant leur biographie affective et sexuelle et leur santé mentale. Ces indicateurs permettent alors de comparer les personnes ayant déclaré des violences et les autres.

Comme explicité précédemment, nous nous centrons sur des analyses des trajectoires affectives et sexuelles d'une part, et les questions liées à la santé mentale d'autre part, chez les victimes de violences sexuelles. Le choix des indicateurs repose sur l'analyse de la littérature et l'exploitation de données qualitatives et de la base des appels à SOS Viols Informations. Un tel procédé comporte cependant le risque de renforcer le regard victimaire porté sur les victimes de violences sexuelles, dans la mesure où les entretiens sont l'occasion d'évoquer des problèmes (notamment de santé mentale) qui constituent donc la majeure partie des informations enregistrées dans la grille d'appel. Les éléments envisagés comme des

« conséquences à long terme » dans les grilles d'appels du numéro SOS Viols Informations et faisant donc l'objet d'un enregistrement systématique sont présentés dans le tableau 1 en annexe.

En ce qui concerne les trajectoires affectives et sexuelles, les indicateurs dont on dispose dans l'Enveff peuvent être classés en trois catégories (voir les tableaux 2 à en annexe). On dispose tout d'abord d'indications détaillées sur les premières fois (premiers rapports sexuels, première mise en couple). L'enquête permet également d'utiliser des compteurs : nombre de partenaires sexuels, nombre de relations de couple. On dispose enfin d'informations détaillées sur les douze mois ayant précédé l'enquête, tant sur le plan sexuel que sur le plan des relations de couple. Les différents indicateurs que l'on peut alors construire permettent de retracer, de façon très partielle, les grandes lignes des parcours affectifs et sexuels des femmes interrogées.

Le problème majeur qui se pose alors réside dans les temporalités des violences sexuelles (âge aux violences ou aux premières violences lorsqu'elles sont répétées, durée des violences sexuelles) qui sont très fortement différentes d'une femme à l'autre. En effet, on peut difficilement comparer les éléments dont on dispose sur les premiers rapports sexuels sans tenir compte du fait que les violences sont intervenues avant ces premiers rapports, ou après. Les effectifs réduits de femmes ayant déclaré des violences ne permettent toutefois pas de proposer des analyses fines en fonction de l'âge aux violences. Ces différents éléments nous conduisent donc à utiliser des statistiques descriptives croisant chacun des indicateurs sélectionnés avec un indicateur de survenue des violences sexuelles, et quand c'est possible un indicateur précisant la temporalité de ces violences (avant ou après l'événement, avant ou après 18 ans).

En ce qui concerne les questions relatives à la santé mentale, les indicateurs disponibles dans l'Enveff sont beaucoup plus limités quant à la prise en compte des temporalités (voir le tableau 3 en annexe). Si certaines questions mentionnent des éléments de temporalités (« au cours des douze derniers mois »), la plupart se réfèrent à la survenue ou non de certains événements « au cours de la vie » qui ne permettent donc pas de les situer par rapport aux violences. C'est notamment le cas pour les tentatives de suicide, dont on connaît le nombre, mais pas la date, ou la consommation de drogues « dures ».

Pour atténuer le poids de chaque problème pris séparément, j'ai choisi de construire un score synthétique de cumul des problèmes de santé mentale. L'objectif n'est en effet pas de

montrer des écarts de prévalence indicateur par indicateur (qui poserait de façon accrue le problème de temporalité), mais bien de tester l'hypothèse d'une santé mentale fortement dégradée dans le cas de violences sexuelles, tout en contrôlant par d'autres variables susceptibles d'expliquer ce cumul de problème. Un test du Khi-2 sur le tableau croisant le résultat du score avec la survenue des violences sexuelles a confirmé l'existence d'un lien statistique entre les variables. Des régressions logistiques ont ensuite été utilisées pour préciser ce lien, en cherchant à tenir compte dans le modèle des questions liées aux temporalités.

Les études consacrées au mal-être et aux problèmes de santé mentale (Cousteaux et Pan-Ke-Shon, 2008) mettent en évidence trois catégories de facteurs pouvant influencer ces événements : des indicateurs de position sociale ; des événements passés, plus ou moins anciens ou des éléments biographiques qui constituent un *terrain* favorable, mais ne suffisent pas à eux seuls à « expliquer » l'événement ; des événements plus récents, qui, dans un contexte de terrain favorable, peuvent être déclencheurs des problèmes de mal-être. Ces trois types de variables ont donc été intégrés à l'analyse.

Pour quels résultats ?

Je ne reviendrais pas ici dans le détail sur chacun des résultats obtenus dans l'analyse des trajectoires affectives et sexuelles des victimes de violences sexuelles et de leur santé mentale⁹. Il s'agit ici d'en tracer les grandes lignes afin d'en souligner les apports et les limites

On constate tout d'abord qu'une grande partie des femmes ayant déclaré des violences ne se distinguent pas des femmes qui n'en ont pas déclaré par leurs comportements affectifs et sexuels. Qu'il s'agisse du premier rapport sexuel, du nombre de partenaires sexuels, du nombre de relations de couple ou des éléments relatifs à la vie sexuelle récente des femmes en couple, la plupart des victimes ont des parcours semblables aux autres femmes.

On note cependant que les femmes ayant vécu des violences sexuelles avant leur premier rapport sexuel ont eu ce premier rapport sexuel souvent plus tôt que les autres, que ce rapport

⁹ Ces analyses sont disponibles dans les références suivantes : DEBAUCHE A. (à paraître). « Violences sexuelles et vulnérabilité », *Actes du 16^e colloque national de démographie*, Cudep et DEBAUCHE A. (2011). *Viol et rapports de genre. Émergence, enregistrements et contestations d'un crime contre la personne*. Thèse de sociologie, Sciences-Po Paris.

était moins souvent désiré, que le partenaire était plus souvent une connaissance (plutôt qu'un conjoint ou futur conjoint ou un amoureux) et qu'il était plus souvent beaucoup plus âgé, ce qui est cohérent avec des rapports survenus plus tôt (voir le tableau 3 en annexe). Ces différences ne peuvent cependant pas être attribuées exclusivement à l'expérience antérieure des violences puisque l'on retrouve à peu près les mêmes écarts chez les femmes ayant déclaré des violences sexuelles survenues après le premier rapport. En renversant la perspective, on constate que les femmes ayant eu leur premier rapport sexuel plus tôt que les autres sont également plus exposées aux violences sexuelles à l'âge adulte, ainsi plus généralement celles qui adoptent des comportements sexuels en dehors des normes dominantes, par exemple des comportements homosexuels ou bisexuels (Lhomond et Saurel-Cubizolles, 2013).

Les travaux « psy » sur les violences sexuelles soulignent pour une grande part que les victimes ont par la suite soit une absence de partenaires amoureux ou sexuels, soit un nombre « anormalement » élevé de partenaires. Les analyses en population générale montrent que les victimes sont plus nombreuses à avoir un nombre relativement élevé de partenaire sexuel et de relations de couples. Cependant, une forte proportion des femmes ayant déclaré des violences sexuelles ont des comportements affectifs et sexuels similaires à ceux des femmes n'en ayant pas déclaré. L'expérience des violences sexuelles ne conduit pas systématiquement à accumuler les partenaires et les relations de couples ou au contraire à les éviter.

Enfin, si l'on observe les éléments concernant la vie sexuelle récente de femmes ayant déclaré des violences sexuelles, on constate que les femmes ayant déclaré des violences sexuelles sont légèrement plus nombreuses que les autres à avoir eu un autre partenaire sexuel que celui avec qui elles sont en couple. Elles sont presque deux fois plus nombreuses à ne pas avoir eu de rapports sexuels au cours du mois précédant l'enquête. Les éléments concernant l'entente sexuelle au sein du couple montrent des profils plus contrastés. Les femmes ayant déclaré des violences sexuelles déclarent en effet plus souvent que les autres qu'elles ont « accepté d'avoir des rapports sexuels sans en avoir vraiment envie ». Elles déclarent aussi plus souvent avoir « refusé à [leur] conjoint d'avoir des rapports sexuels avec lui ». Elles déclarent un peu plus souvent que « leur partenaire a refusé d'avoir des rapports sexuels avec [elles] ». Ainsi, il semble que les pratiques diffèrent relativement peu entre les femmes ayant déclaré des violences sexuelles et les autres. La place de la sexualité dans le couple semble plus problématique. L'entente sexuelle entre les femmes qui ont déclaré des violences sexuelles et leur partenaire semble souvent moins bonne que pour les femmes qui n'ont pas déclaré de violences sexuelles.

Finalement, l'expérience des violences sexuelles peut avoir pour effet de perturber la vie intime des victimes, et en particulier les rapports affectifs. Les femmes ayant vécu ces violences ont ainsi des parcours affectifs et sexuels légèrement différents de ceux des femmes n'ayant pas vécu de telles violences. Elles déclarent par exemple plus de partenaires amoureux et sexuels, soit que la survenue des violences ait pour effet de produire une ou des ruptures, augmentant ainsi mécaniquement le nombre de partenaires, soit qu'elles aient acquis une plus grande distance vis-à-vis de la notion de couple qui faciliterait la rupture en cas de mésentente ou de désamour.

En ce qui concerne la santé mentale des victimes, le premier enseignement demeure qu'une grande part des femmes qui déclarent des violences ne déclare pas de problèmes de mal-être dans le questionnaire. L'image produite par une enquête en population générale s'écarte ainsi fortement de celle produite par la littérature s'appuyant sur des échantillons cliniques. Si l'on s'intéresse au cumul d'expressions de mal-être, on observe toutefois que les femmes victimes de violences sexuelles sont plus souvent concernées que les autres.

L'utilisation de régressions logistiques permet de tenir compte de la position sociale actuelle des femmes, d'événements anciens ayant pu affecter le bien-être des femmes sur le long terme (terrain favorable) et d'événements récents ayant pu générer ces problèmes (éléments réactivant)¹⁰. Les régressions réalisées sur le cumul d'expressions de mal-être permettent d'envisager les violences sexuelles sous un double aspect en terme d'analyse biographique. En effet, que celles-ci se soient produites avant ou après 18 ans, elles sont positivement associées au risque de cumuler les problèmes de santé mentale au moment de l'enquête et peuvent donc être envisagées à la fois comme constitutives d'un terrain favorable et comme élément réactivant pouvant conduire à la manifestation de problèmes de santé mentale. Cependant, les événements difficiles vécus dans l'enfance ainsi que les problèmes récents sont aussi tous associés positivement au risque de cumul. La position sociale actuelle affecte peu ce cumul à l'exception de la situation conjugale : conformément à ce qui a été montré ailleurs (Cousteaux et Pan-Ke-Shon, 2008), les femmes vivant en couple semblent protégées par rapport aux autres.

¹⁰ Les éléments de position sociale retenus sont la classe d'âge, le niveau de diplôme, la situation conjugale, le fait d'avoir ou non des enfants, ainsi que le statut d'activité et le niveau de revenu. Les éléments biographiques ou passés sont constitués par un indicateur du milieu social d'origine, des indicateurs signalant des difficultés particulières vécues durant l'enfance ainsi qu'une variable indiquant si la personne a vécu ou non des actes de violence sexuelle. Les problèmes personnels vécus au cours des douze mois précédant l'enquête inclus dans l'analyse sont l'alcoolisme, la dépendance aux drogues, les tentatives de suicide et le décès d'un proche.

L'analyse détaillée des manifestations du mal-être en fonction de la situation conjugale et de l'expérience des violences permet de mettre en évidence la complexité du lien entre violences sexuelles et santé mentale. Par exemple, on observe que les violences les plus anciennes, vécues dans l'enfance, sont associées aux situations de santé mentale les plus dégradées, mais aussi que les violences récentes peuvent venir faire écho à des événements plus anciens générant ainsi des troubles de santé mentale. À l'issue de ces analyses, il convient d'envisager les violences sexuelles comme participant d'un *processus*, susceptible de s'inscrire sur un temps long et variable selon le parcours biographique des victimes, conduisant dans certains cas à une situation dégradée en termes de santé mentale.

Conclusion

Malgré l'évident intérêt scientifique de la question des trajectoires de victimes de violences sexuelles, il semble relativement vain de chercher à mettre en évidence des liens de causalité entre l'expérience des violences et certains traits des parcours affectifs et sexuels des victimes ou certaines « conséquences » en matière de santé mentale. En effet, les violences sexuelles prennent des formes variées, selon l'âge auquel elles se produisent, le contexte, leur caractère répété ou non, leur durée, etc. Selon les cas, elles doivent être envisagées comme un événement unique pouvant être isolé dans une biographie, ou quand elles sont répétées, comme marquant une période particulière dans la vie d'une personne. Dans la mesure où les données proprement biographiques ne sont pas disponibles pour analyser ces thèmes, il demeure pratiquement impossible de démêler les effets croisés des violences elles-mêmes et d'autres événements de vie susceptibles d'avoir marqué les trajectoires des victimes.

Plus généralement, les éléments développés ici s'appuient notamment sur la critique des analyses s'appuyant exclusivement sur des échantillons cliniques, notamment lorsqu'ils sont constitués dans le cadre d'une consultation psy. Ces échantillons reposent en effet sur une démarche de consultation de la part de victimes, sélectionnant de fait les victimes présentant des problèmes de santé mentale ou des problèmes relationnels suffisamment importants et gênants pour déclencher une consultation. L'analyse en population générale conduit d'ailleurs à nuancer la plupart des constats effectués dans ces études. Les données en population générale comportent en retour l'inconvénient de laisser de côté les populations les plus vulnérables, qui sont pourtant souvent plus exposées aux violences sexuelles.

Bibliographie

1. ACSF (1998). *Comportements sexuels et SIDA en France. Données de l'enquête Analyse des comportements sexuels en France*. Inserm, Paris.
2. BAJOS Nathalie et BOZON Michel (dirs.) (2008). *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*. La Découverte, Paris.
3. BAJOS Nathalie, BOZON Michel et l'équipe CSF (2008). « Les violences sexuelles en France : quand la parole se libère », *Population et sociétés*, n° 445, 4 p.
4. BELTZER N., LAGARDE M., WU-ZHOU X., VONGMANY N. et GREMY I. (2005). *Les connaissances, attitudes, croyances et comportements face au VIH/sida en Ile-de-France. Évolutions 1992-1994-1998-2001-2004*. ORS Ile-de-France, Paris.
5. CAVALIN Catherine (2009). « Santé dégradée, surexposition aux violences et parcours biographiques difficiles pour un tiers de la population. Premiers résultats de l'enquête Événements de vie et santé (2/2) », *Études et résultats*, n°705
6. COUSTEAUX Anne-Sophie et PAN KE SHON Jean-Louis (2008). « Le mal-être a-t-il un genre. Suicide, risque suicidaire, dépression et dépendance alcoolique. » *Revue Française de Sociologie*, Vol. 49, pp. 53-92
7. DEBAUCHE A. (2011). *Viol et rapports de genre. Émergence, enregistrements et contestations d'un crime contre la personne*. Thèse de sociologie, Sciences-Po Paris.
8. DEBAUCHE Alice (2007). « Enquêter sur le viol : entre sexualité et violence », in M. Jaspard et N. Chetcuti (dir.), *Violences envers les femmes. Trois pas en avant, deux pas en arrière*. Paris, L'Harmattan, pp. 75-94
9. DESPENTES V. (2006). *King kong theory*. Paris : Grasset, 158 p.
10. EQUIPE ENVEFF (2003). *Les violences envers les femmes en France. Une enquête nationale*. La Documentation Française, Paris.
11. FASSIN D. et RECHTMAN R. (2007). *L'empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*. Flammarion, Paris
12. FOUGEYROLLAS-SHWEIBEL D. et JASPARD M. (2002). « Violences envers les femmes : démarches et recours des victimes. Les apports de l'enquête Enveff », *Archives de politique criminelle*. Vol.1, n° 24, p. 123-146
13. LHOMOND B. et SAUREL-CUBIZOLLES M.- J. (2013). « Agressions sexuelles contre les femmes et homosexualité, violence des hommes et contrôle social », *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 32, n°1, pp. 46-63
14. ROMITO P. (2006). *Un silence de morte. La violence masculine occultée*. Editions Syllepse, Paris.
15. YAOUANCQ F. et DUEE M. (2014). « Les sans-domiciles en 2012 : une grande diversité de situations ». *France portrait social 2014*.
16. VIGARELLO G. [1998] : *Histoire du viol. XVIe-XXe siècles*. Paris : Seuil, 357 p.

ANNEXES

Tableau 1. Proportion d'appels qui mentionnent diverses difficultés sociales et psychologiques

| | Viol | Tentative de viol |
|------------------------------|--------|-------------------|
| Psychothérapie | 21,9 % | 16,3 % |
| Dépression | 18,9 % | 16,1 % |
| Difficultés sexualité | 12,1 % | 6,8 % |
| Difficultés relationnelles | 11,6 % | 9,2 % |
| Tentative de suicide | 10,2 % | 5,8 % |
| Difficultés familiales | 9,1 % | 6,7 % |
| Difficultés dans le couple | 8,1 % | 6 % |
| Hospitalisation psy | 6,3 % | 4,5 % |
| Difficultés professionnelles | 5,8 % | 5,2 % |
| Anorexie-boulimie | 5,1 % | 4,3 % |
| Agressivité | 4,2 % | 2,9 % |
| Echec scolaire | 3,7 % | 1,2 % |
| Difficultés avec enfant | 3,2 % | 2,7 % |
| Hospitalisation générale | 2,4 % | 2,5 % |
| Fugues | 2,1 % | 1,1 % |
| Drogue | 1,9 % | 0,6 % |
| Placement | 1,6 % | 1 % |
| Prostitution | 1 % | 0,3 % |

Source : base CFCV

Champ : appels 1986-2006

Lecture : Parmi les appels mentionnant des viols, 21,9 % mentionnent un suivi psychothérapeutique.

Tableau 2. Indicateurs de santé et expérience des violences sexuelles

| Violences | Pas de violence sexuelle | Tentative de rapports forcés | Rapports forcés | Ensemble | p |
|---|--------------------------|------------------------------|-----------------|----------|--------|
| Effectifs | 6422 | 210 | 338 | 6970 | |
| Santé perçue | | | | | |
| Bonne ou très bonne | 81,3 | 74,3 | 67,1 | 80,5 | <,0001 |
| Moyenne | 15 | 21,3 | 20,5 | 15,5 | |
| Mauvaise ou très mauvaise | 3,7 | 4,4 | 12,4 | 4 | |
| Problème de santé chronique | | | | | |
| | 21 | 31,1 | 32,4 | 21,8 | <,0001 |
| Consultations médicales et hospitalisations (12 mois) | | | | | |
| Généraliste | 81,2 | 90,2 | 88,6 | 81,8 | <,0001 |
| <i>Gynécologue</i> | 69,4 | 69,8 | 69,5 | 69,4 | 0,99 |
| Psy | 6,4 | 13 | 23,3 | 8,2 | <,0001 |
| Spécialiste | 41,4 | 50,9 | 48,6 | 42,1 | 0,0004 |
| Hospitalisation | 14,1 | 20,7 | 24,8 | 14,8 | <,0001 |
| Indice de détresse psychologique (GHQ-12) | | | | | |
| Niveau bas | 73,6 | 54,1 | 46,2 | 71,9 | <,0001 |
| Niveau moyen | 16,4 | 25,8 | 23,3 | 17 | |
| Niveau élevé | 10 | 20,1 | 30,5 | 11,1 | |
| Cauchemars (12 mois) | | | | | |
| Jamais | 61,7 | 45,4 | 41,9 | 60,3 | <,0001 |
| Parfois | 30,7 | 41,5 | 37,1 | 31,4 | |
| Souvent ou très souvent | 7,6 | 13,1 | 21 | 8,3 | |
| Crises de panique (12 mois) | | | | | |
| Jamais | 86,6 | 76,3 | 67,1 | 85,5 | <,0001 |
| Parfois | 10,2 | 17,5 | 20 | 10,8 | |
| Souvent ou très souvent | 3,2 | 6,2 | 12,9 | 3,7 | |
| Tentatives de suicide (Vie) | | | | | |
| Jamais | 94,6 | 84,9 | 72,4 | 93,4 | <,0001 |
| Une seule | 3,2 | 8,6 | 15,2 | 3,8 | |
| Plusieurs | 2,2 | 6,5 | 12,4 | 2,8 | |
| Consommation d'alcool (12 mois) | | | | | |
| Excès dans les moments difficiles | 2 | 4,1 | 7,6 | 2,2 | <,0001 |
| Ressent le besoin de réduire | 3,1 | 11,2 | 9,1 | 3,7 | <,0001 |

| | | | | | |
|--|------|------|------|------|--------|
| Plus d'une fois par semaine | 10,9 | 18,9 | 12,9 | 11,3 | <,0001 |
| Consommation de médicaments (12 mois) | | | | | |
| Jamais | 79,2 | 66,6 | 57,7 | 77,9 | <,0001 |
| Occasionnellement | 11,6 | 20,4 | 14,9 | 12,1 | |
| Régulièrement, plus au moment de l'enquête | 2,1 | 5,3 | 7,7 | 2,4 | |
| Régulièrement | 7,1 | 7,7 | 19,7 | 7,6 | |
| Consommation de drogues dures (Vie) | | | | | |
| Au moins une fois | 1,6 | 6,5 | 7,6 | 2 | <,0001 |

Source : enquête Enveff

Champ : femmes de 20 à 59 ans

Lecture : Les femmes n'ayant pas déclaré de violences sexuelles, 2& % déclarent des problèmes de santé chronique, contre 31,1 % des femmes ayant déclaré des tentatives de rapports forcés et 32,4 % des femmes ayant déclaré des rapports forcés. Ces écarts sont significatifs au seuil de 0,001 %

Tableau 3. Les déclarations sur le premier rapport sexuel selon l'expérience des violences sexuelles au cours de la vie

| Expérience des violences | Pas de rapports forcés ni de tentative | Rapports forcés | | | | Tentative de rapports forcés | Ensemble |
|-------------------------------|--|--------------------------|-------------------------|--------------------------|----------|------------------------------|----------|
| | | Avant le premier rapport | Lors du premier rapport | Après le premier rapport | Ensemble | | |
| % | 92,1 | | | | 3 | 4,9 | 100 |
| Effectifs | 6422 | 33 | 25 | 129 | 210 | 338 | 6970 |
| Age au premier rapport | | | | | | | |
| Jamais de rapports | 2,5 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0,9 | 2,4 |
| 16 ans ou moins | 16,3 | 30,3 (10) | 56 (14) | 31 (40) | 32,8 | 22 | 17,1 |
| 17-18 ans | 41,2 | 36,4 (12) | 28 (7) | 44,2 (57) | 41,7 | 42,2 | 41,2 |
| 19 ans ou plus | 40 | 33,3 (11) | 16(4) | 24,8 (32) | 25,5 | 34,9 | 39,3 |
| Type de rapport | | | | | | | |
| Désiré | 87,4 | 60,6 (20) | 0 | 63,6 (82) | 54,9 | 76,2 | 85,8 |
| Non souhaité | 11,9 | 27,3 (9) | 0 | 33,3 (43) | 28,9 | 21,3 | 13 |
| Forcé | 0,7 | 12,1 (4) | 100 (25) | 3,1 (4) | 16,2 | 2,4 | 1,2 |
| Partenaire du premier rapport | | | | | | | |
| Conjoint ou futur conjoint | 49,2 | 27,3 (9) | 0 | 23,9 (27) | 22 | 25,8 | 47,2 |
| Amoureux | 42,1 | 45,5 (15) | 32 (8) | 58,1 (75) | 50,5 | 54,4 | 42,9 |
| Connaissance | 6,3 | 24,2 (8) | 24 (6) | 13,2 (17) | 16,2 | 14,3 | 7 |
| Rencontre | 2,2 | 0 | 20 (5) | 4,7 (6) | 5,9 | 4,6 | 2,5 |
| Autre | 0,2 | 3 (1) | 24 (6) | 3,1 (4) | 5,4 | 0,9 | 0,4 |
| Age du partenaire | | | | | | | |
| Plus jeune | 5,2 | 6,1 (2) | 4 (1) | 2,3 (3) | 3,9 | 3,7 | 5,1 |
| Même âge | 21,2 | 18,2 (6) | 16 (4) | 17,8 (23) | 17,2 | 22,9 | 21,1 |
| Plus âgé | 57,7 | 54,5 (18) | 44 (11) | 56,6 (73) | 53,4 | 55,8 | 57,5 |
| Beaucoup plus âgé | 15,9 | 21,2 (7) | 36 (9) | 23,3 (30) | 25,5 | 17,7 | 16,3 |

Source : enquête Enveff

Champ : femmes de 20 à 59 ans

Lecture : Les femmes n'ayant déclaré ni rapports forcés ni tentatives sont 16,3 % à avoir eu leur premier rapport sexuel avant 17 ans. Les femmes ayant déclaré des rapports forcés sont 32,8 % à avoir eu leur premier rapport sexuel dans cette tranche d'âge. Les femmes ayant déclaré que leur premier rapport sexuel a été forcé sont 56 % (14 femmes) à l'avoir vécu avant 17 ans.

L'analyse de la diversité des trajectoires professionnelles à partir de l'enquête *Histoire de vie* (2003).

Delphine Remillon (INED, CEE)

Cette présentation aborde divers travaux sur les trajectoires professionnelles que j'ai menés d'abord pendant ma thèse puis comme chargée de recherche à l'Ined, avec des problématiques, des données et des méthodes d'analyse variées, pour dresser un panorama des analyses possibles sur les trajectoires professionnelles. Elle s'appuie plus particulièrement sur des travaux menés avec Guillemette de Larquier sur les données du calendrier biographique de l'enquête *Histoire de vie* (2003) : analyse de l'évolution des trajectoires au fil des générations, typologie des trajectoires professionnelles en termes de mobilité et impact sur la suite de la trajectoire, modélisation de la probabilité de suivre tel ou tel type de trajectoire.

1. QUESTIONNEMENTS SCIENTIFIQUES : Enjeux et problématiques des travaux sur les trajectoires professionnelles

Les questionnements scientifiques autour de l'analyse des trajectoires professionnelles sont nombreux et sont souvent en lien avec les débats politiques et sociaux. Une meilleure connaissance du déroulement des carrières professionnelles, des mobilités professionnelles et de leurs déterminants constitue en effet un enjeu important pour les politiques publiques. Les travaux en démographie et en socio-économie sur les trajectoires professionnelles s'intéressent par exemple aux questions suivantes :

- Les inégalités face à l'emploi se cumulent-elles ou se compensent-elles sur l'ensemble de la carrière ?
- Comment les trajectoires professionnelles ont-elles évolué ? L'instabilité se généralise-t-elle et quelles politiques publiques peut-on mettre en œuvre pour contrer les mobilités « à risque » et sécuriser les parcours professionnels ?
- Comment les grands changements démographiques (par exemple le départ à la retraite des baby-boomers, la baisse de la fécondité, les recompositions familiales ...) affectent-ils les carrières des actifs et comment orienter les politiques publiques (par exemple le système de formation) pour s'adapter à ces évolutions ?
- Les travaux sur les trajectoires professionnelles ont parfois aussi pour objectif d'évaluer l'impact de dispositifs publics donnés sur les trajectoires professionnelles, par exemple

l'impact de l'indemnisation chômage, d'un dispositif d'accompagnement des chômeurs ou de formation, sur la vitesse du retour à l'emploi et la nature de l'emploi retrouvé.

Dans les différents travaux que j'ai menés sur les trajectoires professionnelles, j'ai abordé plusieurs questions :

- Analyse des parcours d'exclusion du marché du travail et des transitions critiques dans les trajectoires
- Analyse de l'évolution des carrières en termes de mobilité de génération en génération et impact de la mobilité sur la qualité de la trajectoire
- Analyse des inégalités de carrières entre hommes et femmes et de leur évolution
- Analyse des transitions professionnelles pour des populations spécifiques :
Sans-domicile : quels liens entre trajectoires professionnelles et résidentielles ?
Salariés au Smic : quelles mobilités salariales et professionnelles ?
- Analyse d'impact d'une politique publique : Quel lien entre la générosité de l'assurance chômage et les flux d'entrée au chômage ? (la gestion de la main-d'œuvre senior).

Je développerai plus particulièrement ici des recherches réalisées avec Guillemette de Larquier visant à réaliser une typologie des trajectoires professionnelles à partir des données de l'enquête *Histoire de vie* (2003). Notre question d'origine était la suivante : assiste-t-on à une transformation uniforme des carrières vers plus de mobilité ? Dans un premier travail (de Larquier et Remillon, 2008) où nous avons reconstitué les différents types de mobilités connues par les générations successives (1940-49, 1950-59, 1960-69), nous avons mis en évidence globalement une stabilité des mobilités de génération en génération (voire une diminution, pour les hommes) et un chômage accru, mais avec de fortes différences selon les groupes sociaux. Par ailleurs, la mobilité semblait entraîner la mobilité et accroître les risques de chômage.

Notre objectif dans ce second travail était de mieux analyser ces nouvelles segmentations des carrières et de mieux cerner l'impact des trajectoires professionnelles passées sur la mobilité.

2. SUR QUELLES DONNEES ?

Il n'y a pas de grande enquête en panel permettant de suivre les trajectoires professionnelles en France. La réalisation d'un tel panel serait en effet très coûteuse. Par ailleurs ce type d'enquête n'est pas exempte de biais, notamment un biais d'attrition ce qui peut poser problème pour les analyses si l'attrition est directement liée à l'objet d'étude (par exemple, les

plus mobiles professionnellement sont aussi les plus mobiles géographiquement ce qui accroît les risques de les perdre au fil des vagues d'enquêtes). En outre, il faut attendre longtemps avant l'obtention des premiers résultats dans ce type d'enquête.

Dans mes différents travaux sur les trajectoires professionnelles, j'ai donc mobilisé d'autres types de données :

- En coupe répétée
- Données administratives
- Rétrospectives
- Récits de vie

Je m'en tiendrai ici à la présentation des sources de données quantitatives, mais je reviendrai sur l'intérêt des récits de vie (données qualitatives) en conclusion.

Les enquêtes en coupe répétées : *Enquêtes Emploi, FQP*

Les enquêtes en coupe répétées ont longtemps été les seules enquêtes permettant d'étudier les mobilités et les trajectoires professionnelles en France. Notamment l'enquête *FQP* (Formation et qualification professionnelle), menée à intervalles réguliers depuis 1964, a longtemps été la source de référence pour les travaux sur la mobilité professionnelle. L'*enquête Emploi* et *FQP* comprennent des questions sur l'emploi occupé dans le passé (jusqu'à un an avant pour l'*enquête Emploi* et cinq ans avant pour *FQP*) qui permettent d'étudier les mobilités entre ces deux dates et de comparer ces taux de transition d'une vague d'enquêtes à une autre, mais elles ne permettent pas d'appréhender toute la succession des emplois occupés par un même individu, ou alors seulement sur une très courte période (15 mois), en utilisant les 6 interrogations successives (à 1 trimestre d'intervalle) des ménages dans l'enquête *Emploi* actuelle.

À titre d'exemple : ce sont ces données de l'enquête *Emploi* en continu que nous avons utilisées dans un travail sur les trajectoires des salariés au Smic (Remillon et Ourliac, 2011) où nous essayions de répondre à la question suivante : être rémunéré au Smic, est-ce un état durable ou un simple passage dans une carrière salariale ascendante? Pour répondre à cette question, nous avons observé la situation professionnelle 15 mois après leur première interrogation, des salariés qui étaient rémunérés au Smic initialement et nous avons analysé les facteurs favorisant la mobilité salariale ascendante et les facteurs accentuant le risque de sortie de l'emploi. La répétition des *enquêtes Emploi* nous a permis d'étudier si les transitions

connues par les salariés au Smic (leurs chances de mobilité salariale, leur risque de sortie de l'emploi) différaient d'une année à l'autre.

Les données administratives

On parle de données administratives quand il s'agit de données qui proviennent de l'appariement de fichiers administratifs, par exemple : le *Panel DADS*, le *FH-DADS* (données issues de Pôle emploi) ; L'échantillon interrégime des cotisants (l'*EIC*, données issues des caisses de retraite), etc.

Les avantages de ce type de données sont nombreux : les données existent déjà puisqu'elles sont collectées à une autre fin que la recherche, il n'est donc pas nécessaire de conduire une enquête spécifique ; la taille des échantillons est conséquente et certaines informations y sont plus fiables que dans les enquêtes (par exemple sur les salaires qui sont renseignés directement par les entreprises, ces données ne sont pas sujettes aux biais de mémoire ou autres erreurs de déclaration).

Mais elles présentent aussi un certain nombre d'inconvénients pour l'étude des trajectoires professionnelles : un accès restreint, un champ qui est resté longtemps limité à l'emploi dans le secteur privé (empêchant d'étudier les trajectoires de l'emploi privé vers l'emploi public, indépendant ou le non emploi). Par ailleurs, le traitement de ces données qui ne sont pas recueillies initialement pour la recherche est souvent compliqué et nécessite beaucoup de redressements et il y manque toutes les informations socio-démographiques qui n'intéressent pas directement l'administration ayant réalisé la collecte (diplômes, vie familiale) ainsi que des informations plus subjectives, de perception des situations vécues. Elles permettent néanmoins d'analyser les choses avec plus de recul et de perspective historique que dans beaucoup d'enquêtes.

À titre d'exemple, dans un travail en cours (Bonnet, Rapoport, Remillon, 2014), nous cherchons à analyser l'évolution de la mobilité dans les carrières des hommes et des femmes de génération en génération et à évaluer l'impact des mobilités sur la qualité des trajectoires professionnelles, mesurées en termes de salaires cumulés et de droits à la retraite en fin de carrière. La question à laquelle nous essayons de répondre est la suivante : la mobilité s'est-elle généralisée dans les carrières des générations récentes ? Et est-elle positive ou négative pour les carrières ? Ces questions sont toujours débattues dans la littérature (Duhautois, Petit, Remillon, 2012) et il est difficile d'avoir une réponse claire, car on manque souvent de données de long terme sur les carrières professionnelles. Les données de l'*EIC* 2005 que nous

utilisons sont des données représentatives des personnes âgées de 31 à 75 ans en 2005, c'est-à-dire des générations nées entre 1934 et 1974 (1 génération sur 4). Elles contiennent l'ensemble des informations permettant de reconstituer la carrière des individus en vue de calculer leurs droits à la retraite. Ici le champ n'est pas limité au secteur privé. À travers les remontées des caisses de retraite, on a des informations sur l'emploi public, indépendant et les périodes hors de l'emploi. Et on a des informations fiables sur les salaires perçus et les droits à la retraite, que nous prenons comme deux indicateurs de la qualité des trajectoires professionnelles.

Les données biographiques

Depuis le « changement de paradigme en démographie » (Courgeau et Lelièvre, 1996) l'unité d'analyse en démographie est souvent la biographie individuelle. Les enquêtes biographiques et les calendriers rétrospectifs dans les enquêtes se sont fortement développés, sous l'impulsion notamment de l'Ined : *Enquêtes 3 B, Biographie et entourage* (2001), *Histoire de Vie* (2003), *Familles et employeurs* (2005), *SD 2012* ... Il s'agit à chaque fois de recueillir les différentes dimensions des biographies (trajectoire familiale, résidentielle, professionnelle), sur un mode rétrospectif.

La plupart du temps les données sont codées sur une base annuelle, parfois mensuelle quand c'est sur une période rétrospective plus courte (calendrier des 12 derniers mois dans l'enquête SD 2012).

Les avantages de ce type de données sont nombreux : elles permettent de recueillir, de façon homogène, de longues trajectoires, sur des périodes anciennes ; d'étudier les interactions entre différents événements et différentes dimensions des parcours (familial, résidentiel, professionnel) ; de recueillir également des éléments de perception sur les parcours. Les limites de ces données sont principalement le risque de biais de mémoire qui a donné lieu à une abondante littérature (voir par exemple Auriat, 1996 ; Poulain *et al.*, 1991). Selon Thélot (1989), ces « biais » sont encore accrus lorsqu'il s'agit de se remémorer des événements professionnels. On estime que le questionnement rétrospectif donne lieu à une surestimation de l'immobilité et à une sous-estimation du chômage. Cependant, de nombreux travaux méthodologiques ont consolidé ces enquêtes biographiques avec la méthode des événements repères, le recueil des biographies en parallèle pour situer les événements les uns par rapport aux autres, etc. Certains travaux comparant deux mesures du même événement - le chômage - en continu et en rétrospectif, ont montré que l'écart entre les deux mesures constituait un

indice de la gravité de l'expérience de chômage (Morgenstern et Barrett, 1974 ; Akerlof et Yellen, 1985). En filtrant le chômage et les mobilités « non mémorables », les données biographiques sont donc de bonnes données pour repérer les transitions qui ont « compté » dans la trajectoire de l'individu, les bifurcations marquantes dans les trajectoires professionnelles.

Les données rétrospectives de l'enquête *Histoire de vie* (2003)

Les données que nous avons utilisées pour réaliser une typologie des trajectoires professionnelles sont issues du calendrier de l'enquête *Histoire de vie* (2003). Il s'agit de données individuelles, rétrospectives et annuelles. On a donc la situation professionnelle principale de l'individu chaque année (on manque ainsi des périodes d'emploi ou de chômage courtes). On obtient des données longues sur les carrières professionnelles, de longueur variable en fonction de l'âge des individus au moment de l'interrogation (2003). La façon dont les trajectoires professionnelles ont été codées permet de distinguer plusieurs types de mobilités : les transitions entre emploi, chômage et inactivité et divers types de changements professionnels au sein de l'emploi (les passages entre emploi public, privé et indépendant, les changements de qualification et de profession). En revanche, on ne dispose pas dans cette enquête d'information sur les changements d'employeur, ce qui ne permet pas de distinguer si les changements professionnels (de qualification, de profession) ont eu lieu par mobilité interne ou externe à l'entreprise.

3. QUELLES MÉTHODES ? Les typologies de trajectoires

À partir du matériau recueilli, on peut conduire différentes analyses : de la trajectoire professionnelle dans son ensemble ou de transitions particulières (« bifurcations », « événements critiques », « turning point »). Dans la mesure où la situation professionnelle se caractérise par des attributs multiples (employeur, secteur d'activité, type de contrat, PCS, statut, etc.), il faut avant tout faire un choix des dimensions à considérer et des façons de résumer l'information. Plusieurs méthodes d'analyse peuvent ensuite être mises en œuvre : matrices de transitions, modèles de durée, typologies de parcours ...

Réaliser une typologie des parcours professionnels permet :

- d'explorer la diversité des trajectoires.
- d'identifier des groupes d'individus « qui se ressemblent »

- de styliser les trajectoires, construire un résumé des parcours, une variable instrumentale qualitative non ordonnée. Cette variable peut ensuite intervenir dans un modèle (comme variable de résultat ou explicative).

Au préalable, il faut faire une succession de choix : choix des états auxquels on s'intéresse ; du codage du calendrier ; de la notion de ressemblance entre les parcours (distance) ; d'un algorithme d'agrégation.

Sur les données de l'enquête *Histoire de vie* nous avons élaboré une typologie des carrières connue jusqu'à une date donnée t (classification ascendante hiérarchique avec le critère de Ward) ; puis utilisé cette typologie comme variable explicative des transitions pouvant survenir après cette date t et de la qualité de l'emploi en fin de carrière (modèles Logits). Le champ retenu est celui des personnes en emploi en 2000 et toujours actives en 2003 (en emploi ou au chômage), âgées de 40 à 59 ans en 2003.

Nous avons construit des indicateurs résumant les trajectoires en termes de nombre d'événements et de durées dans chaque état, ramenés au temps écoulé depuis la fin des études, afin de tenir compte du fait que les durées d'observation ne sont pas les mêmes pour tous les individus (selon leur âge en 2003). 16 indicateurs ont été retenus :

| Durées | Nombre d'événements |
|---|----------------------------------|
| de chômage | nombre de périodes au foyer |
| au foyer | en formation |
| de formation | en inactivité |
| d'inactivité (autre que formation ou foyer) | de promotions |
| d'emploi dans le privé | de déclassements |
| d'emploi dans le public | de mobilités au sein de l'emploi |
| d'emploi hors du salariat | de chômage entre 20 et 30 ans |
| | de chômage entre 30 et 40 ans |
| | de chômage après 40 ans |

4. QUELS RÉSULTATS ?

On obtient 5 carrières types féminines et 5 carrières types masculines.

Dans les deux cas, la classe la plus stable est aussi la plus nombreuse, ce qui confirme notre diagnostic initial d'une persistance de carrières stables pour la majorité des individus.

Quand on regarde quelles sont les catégories socio-professionnelles sur ou sous-représentées dans chacune des classes, on voit que chez les hommes comme chez les femmes, les très

mobiles sont plutôt peu qualifiés (employées pour les femmes, ouvriers et employés pour les hommes).

| 5 carrières féminines | 5 carrières masculines |
|--|---|
| 1. Carrière très stable, emploi public ou hors salariat = 29,2% | 1. Carrière très stable (HS) = 31% |
| 2. Carrière stable, dans l'emploi public, après une période d'insertion avec chômage = 24,6% | 2. Carrière stable dans l'emploi public, après une période d'insertion avec chômage = 21,8% |
| 3. Carrière dominée par les interruptions vers le foyer = 24,6% | 3. Carrière mobile (ascendante) dans le public = 11% |
| 4. Carrière moyennement mobile, dans l'emploi privé = 17,5% | 4. Carrière moyennement mobile dans l'emploi privé, chômage en fin de carrière = 24,6% |
| 5. Carrière extrêmement mobile, dans l'emploi privé = 4,1% | 5. Carrière extrêmement mobile dans l'emploi privé = 11,4% |

On modélise ensuite la probabilité de connaître :

- Au moins une année de chômage entre 2000 et 2003
- Au moins une mobilité sur la même période
- D'être en emploi atypique en 2003
- Ou de cumuler les motifs d'insatisfaction professionnelle en 2003

en fonction du type de carrière connue jusqu'en 2000 (modèles Logits). Les variables de contrôle sont les classes d'âge, le niveau d'études, le statut marital et le nombre d'enfants, le fait d'être immigré.

Les résultats sont les suivants :

Résultats pour les femmes

- La première carrière est non seulement très stable, mais aussi « sécurisée » puisque par rapport à celle-là, toutes les autres trajectoires ont une probabilité plus élevée de connaître du chômage, et ce risque est particulièrement fort pour les très mobiles et celles qui se sont longuement interrompues vers le foyer
- On retrouve le fait que la mobilité entraîne la mobilité (les individus qui ont connu une trajectoire très mobile par le passé ont une probabilité supérieure de connaître au moins une mobilité entre 2000 et 2003).
- Les femmes ayant eu des carrières très mobiles ou beaucoup d'interruptions vers le foyer ont des risques accrus d'être en emploi atypique en 2003 (inclus le temps partiel)

- Et les très mobiles sont plus souvent insatisfaites de leur emploi et de leurs conditions de travail en 2003.

Régressions logistiques (Femmes)

| <i>Réf: Les carrières très stables</i> | Au moins une année de chômage entre 2000 et 2003 | Au moins une mobilité entre 2000 et 2003 | Emploi atypique | Cumul de motifs d'insatisfaction |
|--|--|--|-----------------|----------------------------------|
| Carrières stables, plutôt dans le public | 0.9** | 0.32 | 0.16 | 0.05 |
| Carrières interrompues vers le foyer | 1.12*** | 0.28 | 0.47** | -0.01 |
| Trajectoires moyennement mobiles, emploi privé | 0.95* | 0.36 | -0.01 | 0.42 |
| Trajectoires très mobiles emploi privé | 1.14* | 1.67*** | 0.72* | 0.89** |

Résultats pour les hommes

- Contrairement aux femmes, pour les hommes, les carrières très stables ne sont pas le meilleur moyen de se protéger du chômage, d'autres carrières sont autant « sécurisées ». Les très mobiles du privé connaissent le plus de risques de chômage

- Ce sont eux également qui vont continuer à bouger, ainsi que les hommes ayant connu des mobilités nombreuses dans l'emploi public

- En ce qui concerne la qualité de l'emploi en 2003, pour ces deux carrières, la mobilité plus grande (par rapport aux autres) connue entre 2000 et 2003 ne les a pas conduits vers des emplois satisfaisants.

Régressions logistiques (hommes)

| <i>Réf: Les carrières très stables</i> | Au moins une année de chômage entre 2000 et 2003 | Au moins une mobilité entre 2000 et 2003 | Emploi atypique | Cumul de motifs d'insatisfaction |
|---|--|--|-----------------|----------------------------------|
| Carrières stables, plutôt dans le public | -0.13 | 0.57* | -0.14 | 0.03 |
| Carrières ascendantes et mobiles dans l'emploi public | 0.06 | 1.05*** | 0.26 | 0.54** |
| Trajectoires moyennement mobiles, emploi privé | 0.54 | 0.89*** | 0.02 | 0.04 |
| Trajectoires très mobiles emploi privé | 1.75*** | 1.63*** | -0.35 | 0.44* |

Dans un dernier travail (de Larquier, 2009), nous avons mené la démarche inverse de la précédente :

- Étude de l'évolution des modèles des carrières de génération en génération (typologies successives)

→ aucune nouvelle classe de profil de carrières ne semble émerger ou se substituer à une autre au fil des générations, mais le poids relatif des classes se modifie, la classe des carrières marquées par le chômage grossit (de 2,6 % de la population pour la génération 1950-59 à 14,5 % pour la génération 1970-79).

- Analyse de l'impact des caractéristiques individuelles (sexe, immigré, niveau d'étude, 1^{ère} PCS de la carrière) sur la probabilité d'appartenir à telle ou telle classe (logit multinomial)

→ stabilité des effets des différentes variables, leur significativité ayant tendance à augmenter. L'effet des caractéristiques individuelles sur le type de carrières aurait donc tendance à se renforcer.

Conclusion : de l'intérêt d'une confrontation des données biographiques qualitatives et quantitatives pour l'analyse des trajectoires professionnelles

Beaucoup de recherche restent à mener pour mieux comprendre le déroulement des trajectoires professionnelles, leur évolution sur longue période, les interactions des événements entre eux. Les données quantitatives de différents types, du fait d'un recueil plus systématique des événements (Campanelli et Thomas, 1994) permettent l'identification de parcours types sur le marché du travail et d'analyser la transformation des carrières (par la régularité statistique). Mais ces données peuvent utilement être complétées par des données qualitatives du type récits de vie qui complètent les « trous » des données statistiques (par exemple les situations « floues », discontinues, Battagliola *et al.*, 1993), donnent du sens aux catégories et permettent de mieux saisir la pluralité des contextes socio-professionnels qui s'expriment dans les récits par différents univers de langage sur l'emploi et le travail, que l'analyse textuelle permet de repérer (Remillon, 2009).

Bibliographie

- Akerlof et Yellen (1985), "Unemployment through the filter of memory", *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 100, n°3, p. 743-773
- Auriat (1996), "Les défaillances de la mémoire humaine", Paris, PUF Ined, Cahier n°136
- Battagliola, Bertaux-Wiame, Ferrand et Imbert (1993), "A propos des biographies: regards croisés sur questionnaires et entretiens", *Population*, n°2, p. 325-346
- Bonnet, Rapoport et Remillon (2014), "Changes in job stability and its impact on the quality of the working life: an analysis by generation", *European population conference*, Budapest, 25-28 Juin
- Campanelli et Thomas (1994), "Practical issues in collecting life-time work", *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, vol. 42, p. 114-136
- Coupié et Demazière (1995), "Se souvenir de son passé professionnel: appel à la mémoire dans les enquêtes rétrospectives et construction sociale des données", *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, n°49, p. 23-57
- Courgeau et Lelièvre (1996), "Changement de paradigme en démographie", *Population*, n°3, p. 645-654
- Duhautois R., Petit H., Remillon D. (2012), *La mobilité professionnelle*, La Découverte, collection Repères.
- de Larquier et Remillon (2008), « Assiste-t-on à une transformation uniforme des carrières professionnelles vers plus de mobilité? Une exploitation de l'enquête Histoire de vie », *Travail et Emploi*, n°113
- de Larquier et Remillon (2009), « Persistances et évolutions de la segmentation des carrières en termes de mobilité », *Actes des JDL*, Paris
- Poulain, Riandey et Firdion (1991), « Enquête biographique et registre belge de population une confrontation des données », *Population*, n°46-1, p. 65-88
- Remillon (2009), « Une typologie des parcours de chômage sur les marchés du travail », *Education permanente* n°181, p. 109-117
- Remillon et Ourliac (2011), "Wage and Professional Mobility of Workers Earning the Minimum Wage in France", *SASE conference (Society for the Advancement of Socio-Economics)*, Madrid (Spain), June 22-25
- Thélot (1989), « L'erreur de mémoire sur la situation professionnelle », in P. L'Hardy et C. Thélot (dir.), *Les ménages. Mélanges en l'honneur de Jacques Desabie*, Paris, Insee, p. 175-189.

« Construire et analyser les trajectoires en démographie »

Une lecture transversale à partir des interventions de Christophe Imbert, Philippe Cordazzo, Nicolas Robette, Christine Tichit et Éva Lelièvre

Suite aux exposés de Carole Beaugendre (Ined), Célio Sierra-Paycha (Miginter – Ined-UR6), Anne Gosselin (Ined-UR6- Ceped), Alice Debauche (SAGE- IDUS), Adeline Séné (SAGE- IDUS) et Delphine Remillon (Ined- UR6-UR9, CEE), une série de ‘lectures transversales’ des interventions concernant (1) les problématiques spécifiques aux trajectoires, (2) les données pour les servir, (3) les méthodes d’analyse et (4) les moyens de restitution des résultats ont été proposées par Christophe Imbert, Philippe Cordazzo, Nicolas Robette, Christine Tichit et Éva Lelièvre. Ces interventions ont ainsi initié puis relancé les discussions auxquelles l’ensemble des participants a pris part. Cette synthèse résume donc les points saillants de ces interventions et de la discussion qui s’en suivit.

1. Questionnements spécifiques

Les travaux présentés lors de cette journée illustrent la pertinence d’une approche à la fois individuelle et dynamique dont les trajectoires constituent le support. Trois problématiques spécifiques s’y rattachent :

- 1) les trajectoires sont utilisées pour mieux comprendre les caractéristiques d’une évolution structurelle résultant d’un ensemble de comportements individuels, tel que le vieillissement aux Antilles, l’évolution du taux de chômage ou, quand il s’agit des parcours migratoires des Colombiens entrevus à partir de la dynamique spatiale des réseaux individuels, l’évolution macroscopique du champ migratoire colombien. La question centrale est donc celle d’analyser comment une structure à un moment donné se construit, en décomposant les dynamiques, effet d’âge et effet de génération ; comment le destin collectif d’une génération se caractérise étant donné les changements de contexte et les comportements individuels qui façonnent les évolutions de la structure.
- 2) Une analyse des trajectoires peut aussi partir d’une question sur la cause de l’émergence d’un comportement ou d’une situation sociale spécifique : par exemple comment traiter un statut (tel que le chômage) qui est à la fois un état transitoire et un état plus durable présent dans de nombreuses trajectoires ? On s’aperçoit alors rapidement qu’un état ou un événement deviennent difficiles à définir de façon univoque. Parmi ces situations difficilement

qualifiables, on compte celles qu'on renvoie à des « vulnérabilités », incertaines par définition. Le vocabulaire est à cet égard très instructif : les trajectoires portent sur des « violences sexuelles », du « chômage », la « maladie », le « décrochage ». L'analyse des trajectoires permet ainsi de caractériser les vulnérabilités résidentielles, professionnelles au regard du passé des individus. Cette approche rend également possible l'évaluation des conséquences d'un moment ou d'un événement fondateur, tel que le diagnostic d'une maladie.

- 3) Enfin, dès que l'on s'intéresse à une causalité, interviennent les interactions entre les différents processus individuels et avec le contexte : marché du logement et de l'emploi, relations familiales et vieillissement. On étudie en somme « la trajectoire des conditions de vie » pour identifier les régularités ; les vulnérabilités et les fragilités ; les forces et la capacité des acteurs à s'autonomiser par rapport à des normes et des contraintes sociales. Au-delà de la prise en compte du contexte sur les comportements individuels, l'analyse biographique rend possible l'étude des interactions entre les différents registres des trajectoires, comment la santé interfère sur la constitution de la famille, comment les migrations déterminent l'emploi et vice-versa.

Donc se pose la question de la norme à partir de laquelle se positionne l'analyse.

Quel comportement fait référence ? La plus grande fréquence correspond-elle à la norme, à l'état le plus légitime ? La stabilité est-elle la norme et l'instabilité : le désordre, la pathologie ? Un événement particulier doit-il être nécessairement suivi d'effet ?

Les difficultés liées à la perception des faits, notamment par la réinterprétation du parcours de vie (par l'enquêté ou l'enquêteur), constituent une contrainte qui va s'appliquer autant en qualitatif qu'en quantitatif et qu'il est indispensable de prendre en compte (Grab, 2006 ; Leclerc-Olive, 1997). La thématique traitée par Alice Debauche qui repose sur la déclaration de faits de violence est en ce sens tributaire de ce que les intéressés jugent constituer des actes de violence à leur encontre et dont ils consentent de parler, une perception doublée d'un choix.

A cela, on peut évoquer les problèmes de mémoire, qui peuvent conduire à des données incomplètes. Ainsi, on se souvient différemment du premier, du dernier (le plus récent) événement, ainsi que des moments ayant une forte charge émotionnelle. Mais aussi comme présenté par Delphine Remillon, citant Thélot (1989), dans le cas des trajectoires professionnelles, le questionnement rétrospectif donne lieu à un biais de désirabilité qui conduit à une surestimation de la stabilité et une sous-estimation du chômage. Les problèmes

de mémoire dans le cas d'observations rétrospectives posent donc la question de l'arbitrage entre précision de l'information, spécificité du champ d'études et fiabilité des informations.

2. Sur quelles données ?

Les contraintes de la collecte et de l'exploitation des données sont en grande partie liées à leur nature. En effet, il faut distinguer les données créées à des fins de recherche et d'étude des trajectoires, des autres souvent produites pour des besoins de gestion. Dans le premier cas, le chercheur est à l'origine de la collecte, on parle de collecte intégrée (Cordazzo, 2013). Dans le second cas, le chercheur n'est pas à l'origine de la collecte ce qui en démographie se rapproche de l'analyse secondaire. Concernant l'utilisation de fichiers administratifs, on se trouve dans la situation d'une collecte dérivée. Il arrive que pour certaines bases (suivi de scolarité par exemple) la collaboration chercheur-administration ait rendu possible une certaine qualité des données de trajectoires. Ainsi, le développement de données longitudinales sous la forme de panels et suivis démographiques, ou d'enquêtes rétrospectives, voire biographiques permettent la construction de trajectoires (Robette, 2011).

Reprenons les données utilisées dans les travaux présentés selon les types de questionnements identifiés ci-dessus que sont l'analyse du suivi de trajectoires d'une sous-population, l'analyse des causes/conséquences de la survenue d'un événement dans une trajectoire de vie et l'analyse des interactions entre différentes dimensions dans la trajectoire individuelle.

L'étude des trajectoires familiales (Carole Beaugendre), des trajectoires de migrants (Célio Sierra Paycha) ou des trajectoires professionnelles (Adeline Séné, Delphine Rémillon) correspond à l'analyse d'un processus au sein d'une sous-population en utilisant des données d'enquêtes rétrospectives. Dans chacune des enquêtes, le chercheur dispose d'un calendrier des événements étudiés pouvant prendre différentes formes. Ainsi pour l'analyse des trajectoires professionnelles, une source très communément utilisée est constituée des enquêtes Générations du Cereq qui procurent un calendrier mensuel des situations professionnelles sur 3 à 10 ans selon la profondeur d'interrogation. L'intérêt d'avoir un calendrier mensuel dans le cas de carrières professionnelles semble d'autant plus pertinent qu'un nombre important de passages d'emploi au non-emploi peuvent se produire dans une même année. Néanmoins, la présence de biais de déclaration, comme l'ont montré différents travaux (Poulain et al., 1991), est importante pour un calendrier mensuel. Une autre solution, présentée par Delphine Remillon est l'utilisation de données d'enquêtes répétées comme pour l'enquête Emploi. Ce type de données pour une analyse des transitions ne permet cependant

pas d'appréhender la succession des emplois occupés par un même individu, ou alors seulement sur une très courte période. Une autre forme de données sur lesquelles sont produites des analyses de trajectoire est les données administratives de parcours de formation, un suivi d'une sous-population étudiante. Ainsi, à l'échelon d'un établissement de l'enseignement supérieur ou nationalement (Base SISE), des bases de données administratives enregistrent annuellement des informations sur les parcours de formation des étudiants et peuvent permettre de reconstituer les trajectoires de réussite, de mobilité, ou disciplinaire.

L'analyse des causes/conséquences de la survenue d'un événement dans une trajectoire de vie peut paraître *a priori* moins exigeante en données. Pour son étude sur les violences, Alice Debauche a recours aux données administratives recueillies par des associations d'aides aux victimes de violence qui permettent de situer l'événement étudié dans une trajectoire de vie. Les effectifs sont importants, néanmoins, le recueil non systématique des dates, de la fréquence des événements, mais aussi du passé et donc d'événements comparables survenus à d'autres moments rend quasi impossible la reconstitution d'un parcours. Pour la même étude, l'utilisation de données d'enquêtes quantitatives (Enveff, enquêtes santé, enquêtes sexualité) permet de comparer les victimes et les non-victimes, *a contrario* les effectifs sont souvent très faibles. Dans cette recherche la question de la dicibilité des événements interfère avec l'objet même de l'étude.

Pour ce qui est de l'analyse des interactions entre différentes dimensions des trajectoires individuelles, l'utilisation d'enquêtes biographiques qui reconstituent pour chaque individu plusieurs dimensions de leur parcours de vie est primordiale. C'est le cas pour les travaux d'Anne Gosselin qui conjugue les trajectoires résidentielles, administratives et de santé de migrants subsahariens à partir de l'enquête biographique « Parcours de vie, VIH/sida et hépatite B chez les migrants subsahariens vivant en Ile-de-France ».

De manière générale, la principale difficulté posée par la collecte des données dans la construction et l'analyse des trajectoires est « ...de passer de la juxtaposition d'états, qui est certes une vision longitudinale à un niveau agrégé (comparer l'état au temps t à l'état au temps $t+1$), à une perspective de parcours de vie.. » (Lelièvre, 2009). Ainsi, il faut essayer de résoudre au mieux les problèmes récurrents liés à reconstitution de trajectoires (cohérence des informations, appariement des sources à différentes dates pour chaque individu (dans le cas de panels), données incomplètes, faits et perceptions, biais de mémoire, attrition sélective, problème de pondération, champ de la population, données de contexte). Ce sont des

préoccupations communes à toute collecte, mais qui dans l'étude de trajectoires sont amplifiées par la dimension temporelle et le niveau individuel.

3. Avec quelles méthodes ?

Disposer de trajectoires, c'est se donner la possibilité d'expliquer le présent par le passé : la trajectoire comme variable explicative. D'où l'essor initial des méthodes d'analyses basées sur les chaînes de Markov où l'on va mesurer l'intensité des passages entre deux états par la probabilité de transition dans une chaîne de Markov entre les dates t et $t+1$; puis la diffusion de la méthodologie basée sur les modèles de durée, capable de prendre en charge la censure à droite (soit la perte d'information à partir de la date où la trajectoire cesse d'être observée). Ces méthodes rodées dans les années 1990 (Courgeau et Lelièvre, 1989), qui proposent également de traiter l'analyse des événements renouvelables, des étapes transitoires, de conjuguer trajectoires individuelles et trajectoire du contexte ainsi que d'étudier les interactions entre les différents domaines des parcours, sont à présent moins utilisées au profit des analyses séquentielles, dite « holistiques » qui considèrent l'ensemble des parcours (Robette, 2011).

Ces méthodes d'analyse séquentielles produisent des typologies basées sur des méthodes algorithmiques. Pour cela, il faut schématiser les parcours à partir d'une variable codée en plusieurs catégories (à définir) et qui souvent se résume à repérer la stabilité *versus* l'instabilité ; un indicateur qui finalement résume la trajectoire et procure une typologie réduite à une caractéristique unique. Les typologies révèlent souvent des classes définies par la durée la plus longue, car du fait de la prise en compte par les méthodes des différents éléments de calendrier/durée, l'état le plus stable prime sur la typologie. En définitive, l'étape de codage s'avère, comme souvent dans les analyses sur des données de trajectoire, plus importante que la méthode elle-même.

Une fois la typologie établie, un certain nombre de précautions sont à prendre. D'une part, ces méthodes essentiellement descriptives et exploratoires n'ont pas vocation à la mesure et la quantification. Comme toute analyse des données, les connaissances du phénomène étudié vont déterminer les seuils choisis et les classes significantes à défaut d'être 'significatives' (une notion de la statistique inférentielle peu utile ici). Souvent, une fois les classes identifiées, on les quantifie et on les caractérise. Néanmoins, cette qualification est faite *a posteriori*, on raisonne en idéaux-types qu'il faut justifier. D'autre part, ces analyses ne peuvent être conduites que sur des séquences de même longueur. On pourrait éventuellement introduire le

fait que certains parcours ne sont pas observés durant la même durée en créant une étape « inobservée » à la fin, mais celle-ci du coup est active lors de la classification. C'est une des plus grandes limites de l'analyse séquentielle appliquée aux parcours de vie.

4. Quels résultats ? Comment les restituer ?

La restitution des résultats produits par les analyses biographiques basées sur des modèles probabilistes ont tenté de sortir les questionnements du débat déterministe de recherche de causalités prédictives où l'essor des approches inférentielles (de type régression logistique) a longtemps cantonné l'analyse quantitative des faits sociaux. Néanmoins, malgré les précautions de leurs promoteurs, les commentaires des résultats en termes de « risques statistiques » ont souvent glissé sémantiquement vers des « risques sociaux ».

Où en sommes-nous ?

Il semble primordial de continuer à ménager les liens quantitatifs qualitatifs, relancer les questionnements quantitatifs par du qualitatif et recontextualiser les parcours biographiques individuels. On est souvent très loin du contexte social. Il est nécessaire de replacer ces trajectoires dans leur histoire sociale dans l'analyse et la restitution.

Les nouveaux outils typologiques sont extraordinairement parlants pour les restitutions des résultats que ce soit aux publics scientifiques, décideurs, associations, médecins... car ces visualisations graphiques permettent de synthétiser un matériau complexe et d'illustrer les résultats, d'où leur popularité. Néanmoins il reste à qualifier plus finement, socialement les typologies obtenues. Une nécessaire poursuite du développement des méthodes d'analyse (Robette et al, 2015) reste d'autant plus cruciale.

Références

Cordazzo P.H., 2013, «Parcours étudiants : De la formation à l'insertion professionnelle », Habilitation à Diriger les Recherches (HDR), 199 p. « halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01077686 »

Courgeau D., Lelievre E., 1989.- *Manuel d'Analyse Démographique des Biographies*, coll. de l'INED, PUF, 268 p.

De Singly François, Claude Thélot, 1989, *Gens du privé, gens du public (la grande différence)*, Dunod, 256 p

ÉTATS FLOUS ET TRAJECTOIRES COMPLEXES: OBSERVATION, MODELISATION, INTERPRETATION, 2006, Groupe de réflexion sur l'approche biographique, Antoine & Lelièvre (Eds.), Méthodes et Savoirs n°5, INED/CEPED, Paris, 301p.

- Leclerc-Olive Michelle, 1997, *Le dire de l'événement (biographique)*, Villeneuve d'Asq, Presses universitaires du Septentrion.
- Lelièvre Eva, 2009, « Cheminements longs en Démographie » in XVe journées d'étude du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ), les cheminements longs : données, méthodes et apports pour les analyses du marché du travail (coll. Relief ; 29), p. 25-30
- Lelièvre Eva et Robette Nicolas, 2010 « Les trajectoires spatiales d'activité des couples », *Temporalités*, 11.
- Poulain Michel, Riandey B., Firdion J.M., 1991.- « Enquête biographique et registre belge de population: confrontation des données », *Population* 1, pp.65-88.P.
- Robette Nicolas, 2011, explorer et décrire les parcours de vie : les typologies de trajectoires, collection « Les Clefs pour... », CEPED, Paris. <http://www.ceppe.org/fr/publications-ressources/editions-du-ceppe-1988-2012/les-clefs-pour/article/explorer-et-decrire-les-parcours>
- Thélot, 1989 « L'erreur de mémoire sur la situation professionnelle », in P. L'Hardy et C. Thélot (dir.), *Les ménages. Mélanges en l'honneur de Jacques Desabie*, Paris, Insee, p. 175-189.